



DÉCEMBRE 2012 - n° 10



SOMMAIRE

EDITORIAL ET SOMMAIRE	P.1	P.13 à 22
RÉALISATIONS	P.2-3	MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS MUNICIPALES
Pôle des services		Festivités de la fête nationale
Abords de la gare		Personnes méritantes
Orgue de l'église protestante		Commémoration du 70e anniversaire des malgré nous
Bacs de la rue des Barons de Fleckenstein		Cérémonie du 11 novembre
	P.4	Palmarès du fleurissement 2012
		Concours d'illuminations de Noël 2012
CIRCULATION ET STATIONNEMENT		Ouverture de la saison culturelle de La Saline
Rues du Château et des Echevins		Festival du conte à la médiathèque
Rue Geiger		Harmonie Concordia
Impasse des 7 Fontaines		Ecole de musique
Rue Principale de Hohwiller		Balade picturale
	P.5	180e anniversaire du corps des sapeurs pompiers
RELATIONS INSTITUTIONNELLES		40e anniversaire du Cercle d'Histoire
Fusion Soultzeland-Hattgau		40e anniversaire du Tennis de Table
Contrat territoire		Georges Weber, médaillé de bronze jeunesse et sports
	P.6	Festival autour du Point de croix
CHANTIERS EN COURS		Journée départementale des Aînés Ruraux
Pôle scolaire et de la petite enfance		Au fil des actualités en images
Sonnenhof	P.7-9	P.23
Maison de retraite		INFOS PRATIQUES ET ANNONCES
		Invitation aux Vœux 2013
PROJETS		Soultz-sous-Forêts sur la toile
Le Jardin de La Saline		Adapt'logis 67
Rue du Docteur Deutsch	P.10-11	P.24-25
Liaison cyclopiétonne		AGENDA 2013
Renovation du gymnase du CES		P.26
		ÉTAT CIVIL
URBANISME ET HABITAT		P.27
PLU		EXPRESSION DES ÉLUS
Immeuble 34, rue des Barons de Fleckenstein		P.28
Projet d'éco-quartier		TRADI'ONS DE NOËL
Retrocession du lotissement Plein Sud	P.12	
ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ		
Le Président Richert chez Paul Heumann		
Inauguration du garage Siffrid		
3e anniversaire marché		
Salon du mariage		

SOULTZ

HOHWILLER

ACTUALITÉS



« La Ville veut sauver ses commerces »

Ce titre d'un article du quotidien régional relatant la réunion du conseil municipal du 23 novembre illustre parfaitement l'état d'esprit qui a présidé à cette réunion. Confrontés au dossier de l'immeuble du 34, rue des Barons de Fleckenstein, les élus ont pleinement intégré le danger de voir la structure commerciale du centre ville s'effiloche d'année en année. Le commerce fait partie de l'identité, de l'ADN de la ville de Soultz-sous-Forêts. C'est une composante majeure de notre attractivité, une contribution essentielle à l'animation de la cité, une nécessité incontournable pour la sauvegarde du lien social. Mais sauver le commerce de centre ville ne se décrète pas. Pour avoir des magasins il faut qu'ils puissent vivre. Et pour qu'ils puissent vivre il faut créer les conditions favorables à leur développement. Première condition : avoir des clients. La clientèle de proximité, essentiellement composée des habitants de la commune, va se renforcer grâce à la croissance de la population prévue au PLU. La clientèle du bassin de vie et de passage, notamment attirée par l'animation et les services offerts au sein de la commune, va, elle, trouver une nouvelle dimension grâce au marché hebdomadaire, à la création du pôle des services et du pôle scolaire et de la petite enfance, à la construction de l'établissement du Sonnenhof, à l'extension de la maison de retraite, et à la capacité des commerces du centre et des zones périphériques à étendre notre zone de chalandise. Cette clientèle de l'extérieur doit pouvoir accéder facilement au centre ville et s'y sentir à l'aise. La multiplication des zones bleues, le réaménagement des abords de la gare et un effort de décoration en hiver et en été doivent y contribuer.

Deuxième condition : disposer d'une « locomotive » permettant d'identifier et de caractériser le commerce du centre de la localité. Nous avons la chance de disposer d'un supermarché de centre ville. Il faut capitaliser sur cet avantage ! C'est l'objectif du projet de ré-urbanisation du « Jardin de La Saline » qui va s'appuyer sur un véritable pôle commercial urbain. Troisième condition : sauvegarder la destination commerciale des locaux encore disponibles dans les différentes rues. L'affaire de l'immeuble sis au 34, rue des Barons de Fleckenstein démontre que le droit de préemption urbain n'est pas suffisant pour atteindre cet objectif. Nous allons donc reprendre le dossier visant à instaurer un droit de préemption urbain sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux. Pour terminer, je voudrais également souligner la place de la dynamique festive dans l'attractivité d'une ville. Le festival des Tradi'sons en fait partie. La sixième édition a pour thème « 1346, les Mystères du Noël médiéval ». En plus des animations traditionnelles vous pourrez, cette année, admirer l'Arbre de Noël géant, emprunter un chemin de Noël largement documenté à chaque étape, assister à la sculpture sur bois des personnages de la crèche et voir des danses rappelant les Weihnachtspiele. Le point d'orgue sera, à nouveau, une pièce de théâtre. « Contes à Rebours », pièce écrite par Gilles Chavanel et mise en scène par Daniel Hoeltzel, nous replongera en 1346, au moment de la création de la Ville de Soultz. Je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et des membres du personnel, un bon festival des Tradi'sons et de bonnes fêtes de fin d'année. Et je vous donne rendez-vous, le 4 janvier 2013 à La Saline, pour la présentation des Vœux de la Municipalité.

Pierre MAMMOSSER
Maire de Soultz-sous-Forêts

Dernières finitions et premiers locataires au pôle des services

La réalisation du pôle des services touche, enfin, à sa fin. Les premiers locataires, les directions de l'ABRAPA de Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg, sont déjà arrivées. D'autres comme la trésorerie vont prendre possession de leurs locaux dans la première moitié de décembre. Pour les services de la mairie ce sera plutôt en janvier.

VISITE EN IMAGES



Les façades proches de leur aspect définitif



La cour de la mairie prête à recevoir les usagers et les véhicules des locataires



L'espace d'accueil de la mairie prête à recevoir le comptoir de réception

Un bureau pour les permanences



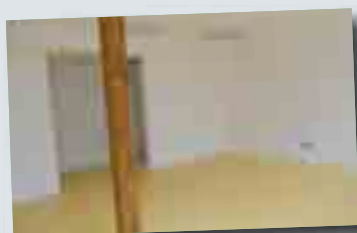
Aperçu de la salle voûtée



Accueil de la trésorerie



Les ABRAPA, premiers locataires



Le futur local de l'Office du tourisme



Un hôtel d'entreprises de 3 bureaux pour TPE



Les locaux pour le Conseil Général

Le réaménagement des abords de la gare mené tambour battant

Les abords de la gare présentent un nouveau visage. Une opération menée à un rythme soutenu, ce qui a permis de limiter les perturbations pour les usagers. Reste encore à mettre en service le parking sécurisé pour vélos. Pour ce dernier les badges seront à retirer à la mairie, contre un chèque de caution de 15€, dès qu'ils seront disponibles.



- 1 - Des quais rehaussés et modernisés
- 2 - Un parvis reconfiguré avec un quai de bus et un parking sécurisé pour vélos
- 3 - Un parking voitures de 107 places, dont 3 places pour personnes à mobilité réduite, déjà très occupé, parfois jusqu'à saturation
- 4 - Une piste cyclable maintenant dégagée
- 5 - En cas de saturation ne pas oublier que le parking de 18 places en contrebas, à côté de La Saline, est également à destination des usagers du train
- 6 - Une zone dépose minute
- 7 - Le parking en face de la gare mis en zone bleue pour permettre le stationnement des clients des commerces voisins et l'accès au guichet de la gare

L'orgue de l'église protestante réceptionné

Après près d'un an de travaux cet orgue est à nouveau pleinement opérationnel, dans sa configuration d'origine de 1913. Des travaux menés avec compétence et passion par le facteur d'orgues Quentin Blumenroeder. Ce dernier a véritablement été enthousiasmé par cet instrument et a mis tout son cœur dans la rénovation, au-delà du strict équilibre économique. Soultz-sous-Forêts va ainsi disposer d'un orgue d'une esthétique tout à fait spécifique, qui va fortement enrichir le paysage musical de notre territoire. Et bien des organistes se sont déjà signalés pour jouer sur l'instrument. Un cycle de 3 concerts "Orgel Tea Time" est d'ailleurs prévu tout au long de l'année 2013. Au moment de la rédaction de cet article le complément du garde-corps de la tribune, suite à l'enlèvement du positif, était en cours de réalisation. Il restera ensuite à le surmonter d'une main courante en laiton pour satisfaire aux exigences de sécurité.



Les bacs de la rue des Barons de Fleckenstein

Les choses n'ont pas été faciles pour cette opération décidée à l'unanimité par le Conseil municipal. Il a fallu ajuster les emplacements dans certains secteurs. L'importante déclivité des trottoirs n'a pas arrangé les choses et les travaux ont pris plus de temps que prévu. Le résultat reste un sujet de discussion. Nous verrons comment ces bacs vont s'intégrer, dans le temps, dans le paysage et les habitudes de vie et de déplacement de nos concitoyens et de nos visiteurs. Par la suite, les bacs seront munis de réflecteurs.



Rues du Château et Rue des Échevins

Après concertation au cours de la réunion publique du 17 août et annoncé dans le Flash Infos de début septembre, une première partie du dispositif a été mise en place. Désormais il est interdit de stationner en-dehors des emplacements dans la rue du Château. Par ailleurs le cheminement piétonnier le long du mur de soutènement de l'église protestante est maintenant protégé par des plots. Par contre la mise en œuvre de l'écluse de la rue des Echevins se heurte au problème de circulation du camion de La Poste et a donc été mise en suspens.



Rue du Maire Geiger et Rue du Chanoine Imbs

La réunion publique de concertation en vue de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue Geiger s'est tenue le 17 septembre. Le projet de la commune concernant la rue Geiger – mise en sens unique du tronçon de la rue Geiger entre la route de Strasbourg et le tunnel, réservation du côté droit de la rue au cheminement piétonnier, traçage de 10 emplacements de parking du côté gauche de la rue – a été globalement approuvé, à condition de préserver l'accès à l'exploitation agricole du bas de la rue. Par contre les riverains ont demandé, en plus, une mise en sens unique de la rue du Chanoine Imbs entre la rue Geiger et la rue des Vosges. Cependant cette mise en sens unique implique, en contrepartie, une priorité de déneigement afin de pouvoir assurer les sorties de propriété en cas d'intempérie neigeuse.

La mise en service de ce nouveau dispositif qui devait intervenir à la fin de la campagne des céréales a été retardé par manque de disponibilité de l'entreprise chargée du marquage.



Impasse des Sept Fontaines

Suite à une pétition la municipalité a rencontré les riverains de l'impasse des Sept Fontaines à propos du stationnement devant le bar situé en début de voie. L'activité soutenue du restaurant repose la question du stationnement gênant en face de l'établissement. La solution n'est cependant pas évidente car la configuration devant le bar résulte d'un compromis entre la commune et le bar. Chaque partie a accepté de faire des concessions d'utilisation des parcelles afin que le commerce dispose d'un certain nombre de parkings et que les riverains puissent accéder à leur propriété dans de relatives bonnes conditions. Il faut préciser qu'un respect strict des limites séparatives des propriétés ne permet pas d'atteindre ces objectifs. Par ailleurs la profondeur des stationnements ne mesure que quatre mètres au lieu des cinq mètres, et plus, généralement appliqués. Un véhicule d'une certaine taille déborde donc inévitablement de l'emplacement. Le Maire a néanmoins rencontré le propriétaire et l'exploitant du bar pour prendre les dispositions nécessaires au bon équilibre entre stationnement des clients et circulation des riverains : mise en place d'obstacles pour formaliser la limite de l'aire de stationnement, sensibilisation systématique des clients...

Rue Principale à Hohwiller

En juillet nous avons annoncé que le marquage du stationnement dans la rue principale devait être opérationnel pour la rentrée. Le manque de disponibilité du maître d'œuvre en a décidé autrement. Les travaux sont maintenant attribués. Il ne reste plus qu'à attendre une météo favorable.



Fusion des communautés de commune du Soultzerland et du Hattgau

Les réunions de travail en vue de la fusion se sont succédé ces six derniers mois.

Dès le 4 juillet Madame la Sous-préfète a réuni les maires et les deux présidents des communautés de communes à la sous-préfecture de Wissembourg pour leur faire part des simulations des services de l'État concernant l'impact sur la fiscalité de la fusion projetée entre les deux communautés de communes. Ces simulations démontrent que, finalement, en regroupant la part payée aux communes et celle payée à l'intercommunalité, le contribuable s'acquitte d'une pression fiscale très proche dans les deux entités. Ainsi, l'alignement des taux du Soultzerland et du Hattgau entraînerait une baisse de 2% pour le citoyen de Soultz-sous-Forêts et une hausse de 2% pour celui de Hatten, soit un enjeu annuel de quelque 20 €. Les élus du Hattgau ont néanmoins fait remarquer que sur la part intercommunale le saut est tout de même de 50% en pourcentage. Les services de l'État ont également mis en lumière que l'introduction de la FPU, fiscalité des entreprises unique, encaissée par l'intercommunalité avec reversement d'une compensation de l'existant aux communes, pourrait être bénéfique en termes de dotations de l'État. Une formule qui pourrait également être une réponse intéressante à la divergence d'approche entre le Hattgau et le Soultzerland concernant la fiscalité des entreprises.

Le 25 septembre, c'est le Comité de Pilotage de la fusion qui s'est réuni en présence de Madame la Sous-préfète. D'entrée, le Président du Hattgau a présenté les appréhensions de sa collectivité concernant cette fusion : la difficulté de mener à bien le PLU du Hattgau avant la date pressentie de la fusion, l'écart de près de 50% de la pression fiscale entre les deux entités et les incertitudes potentielles du pilotage financier de la zone d'activités intercommunale de Soultz-sous-Forêts. Il a donc proposé de repousser la fusion en 2017. Madame la Sous-préfète a rappelé que les deux communautés de communes et toutes les communes se sont prononcées en faveur de la fusion. Elle devra donc intervenir en janvier 2014 au plus tard et tout retour en arrière est difficilement concevable. Pour ce faire il faudrait que la moitié des conseils municipaux représentant au moins

la moitié de population revienne sur leur vote positif et refuse finalement l'arrêté de périmètre du Préfet. Et même dans ce cas le Préfet a la possibilité, théorique, de forcer la décision ...

Le 18 octobre le Comité de Pilotage a relancé le processus sur la base d'un objectif de fusion en janvier 2014. Il a été acté qu'il fallait maintenant s'attacher à élaborer une charte traduisant le projet de territoire qui sous-tend et donne du sens à ce rapprochement. Quatre thèmes devant faire l'objet d'un approfondissement ont été définis : petite enfance et service à la personne, urbanisme et déplacements, gouvernance, développement économique.

Ces quatre thèmes ont été traités lors de réunions successives entre le 29 octobre et le 16 novembre. Concernant la petite enfance et les services à la personne, des différences de coût ont été constatées au niveau du périscolaire et des activités petites vacances. Le Soultzerland va reprendre cette analyse avec l'AGF pour préciser les chiffres. Une divergence est également apparue quant à l'opportunité d'un multi-accueil, le Hattgau n'ayant pas donné, pour le moment son aval à une telle structure pour des raisons de coût de fonctionnement. Les sujets de l'urbanisme et des déplacements n'ont pas soulevé de problèmes particuliers et on voit s'esquisser, sur ce plan, un projet qui permettra de créer une véritable synergie de développement entre les deux pôles d'équilibre : Soultz-sous-Forêts d'une part, Betschdorf-Hatten d'autre part. La gouvernance a, comme on pouvait s'y attendre, engendré un débat plus animé. En particulier concernant la localisation des institutions et l'implantation du siège. Ce premier tour de piste a permis de mettre les différentes approches sur la table, sans qu'une orientation définitive n'ait été prise. Quant au développement économique, la conduite financière de la ZA intercommunale du Soultzerland reste un sujet de débat. Mais il faut toujours rappeler que la future communauté de communes aura certainement bien d'autres dossiers de développement économique à traiter. La friche CERA-BATI pourrait être l'une d'entre elles.

En conclusion, si tout n'est pas réglé, loin s'en faut, les choses avancent...

Contrat de territoire

Ce contrat de territoire a déjà fait l'objet d'un important article dans le dernier numéro de Soultz Actualités. Rappelons que le contrat de territoire est le document qui fixe la participation du conseil général aux projets de la communauté de communes et de ses communes membres. Il s'étend sur la période 2009-2014, avec une révision à mi-parcours en 2012. Au cours de cette révision il s'est avéré qu'au rythme où allaient les choses, avec un ensemble de projets nouveaux, l'enveloppe des subventions allouée par le conseil général risquait d'être dépassée de 380.000€. Il y a donc eu plusieurs séances de négociations entre les maires, le président de la communauté de communes, le conseiller général et les services du département.

Un certain nombre de projets ont été retirés. Concernant notre commune, pour respecter la dotation initiale, il a fallu décaler la mise

aux normes de l'école maternelle et la refonte du parc de la maison des associations en 2015. Il faut aussi rappeler que les quelque 300.000 € de subventions pour le complexe sportif ont été transférés au syndicat mixte du collège pour la rénovation du gymnase et la construction d'une première extension.

Le conseil général a, de son côté, fait un geste important en acceptant de financer les projets concernant les monuments historiques (Abbatiale de Surbourg et Synagogue de Soultz-sous-Forêts) hors contrat de territoire. Et, pour boucler l'ensemble, les subventions sur les projets nouveaux seront réduites 35% sauf pour la route du Marienbronn qui fait l'objet d'un engagement spécifique du Président du Conseil Général.

Projets subventionnés sur 2012-2014 pour la commune de Soultz-sous-Forêts

Libellé du projet	Coût HT de l'opération	Montant éligible	Subventions	Année de réalisation
Parking intermodal à la gare (hors contrat de territoire)	432 345,00	211 196,00	42 239,00	2012
Voirie pour l'intégration du Sonnenhof	227 000,00	158 900,00	25 424,00	2013
Réfection de la synagogue (classée monument historique) hors contrat de territoire	106 187,29	106 187,29	26 546,00	2013
Aménagement de la route de Marienbronn	150 000,00	150 000,00	40 950,00	2012/2013
Renforcement du réseau de pistes cyclables internes à la commune (liaison médiathèque - Schwamm - bloc scolaire)	130 000,00	91 000,00	14 560,00	2013
Réaménagement de l'école primaire	250 000,00	250 000,00	27 500,00	2013

Pôle scolaire et de la petite enfance

Comme annoncé dans notre dernier Soultz Actualités la construction du pôle scolaire et de la petite enfance a débuté début juillet avec la réalisation des fondations spéciales. La rentrée s'est donc faite dans un contexte particulier. Des effectifs qui explosent, 192 élèves à l'école élémentaire, 141 élèves à l'école maternelle, un chantier qui complique l'accès aux écoles, et des bus qui ne peuvent plus prendre les élèves dans la cour de l'école. Un Flash Infos a été diffusé pour préciser les conditions d'accès aux bâtiments et les dispositions prises par la municipalité. Le jour de la rentrée le maire, son adjointe chargée des affaires scolaires, le maire délégué de Hohwiller et le président de la communauté de communes se sont rendus sur le terrain pour prendre la mesure de la situation et être à l'écoute des parents. Les élus de Soultz-sous-Forêts et de Hohwiller ont ensuite fait le tour des classes pour quelques mots de bienvenue aux enseignants et aux élèves et pour rappeler les consignes de sécurité à observer dans la rue des écoles et au niveau du chemin reliant la rue des écoles à la cour de l'école élémentaire.

Malgré toutes ces précautions les premiers pas de cohabitation entre le chantier et les déplacements des élèves et des parents ont été difficiles. Incidents au niveau de la grue, camions circulant dans la rue des écoles au moment de l'entrée ou de la sortie des élèves: l'inquiétude des parents est allée crescendo. La question d'un deuxième pont à l'arrière de l'école élémentaire, déjà évoquée dans le Flash Infos de



septembre, a été sérieusement étudiée, sans aboutir à une solution vraiment satisfaisante. Finalement le passage provisoire par la cour

de l'école maternelle s'est imposé. Au moins le temps du gros œuvre qui devrait s'achever au courant du mois de janvier.

Les contraintes d'aujourd'hui constituent un passage obligé pour avoir un meilleur service à la rentrée prochaine, notamment en ce qui concerne le périscolaire. Le périscolaire devra être opérationnel à la rentrée 2013 et le reste début 2014. L'école maternelle n'est pas oubliée avec la mise en place d'un préau pour la rentrée 2013. Par contre la rénovation de cette école est décalée à 2014 - 2015 pour cause de contrat de territoire...

Concernant le chantier à proprement parler, il continue à avancer selon le planning, à l'exception de la semaine de retard prise lors des fondations spéciales. Seul le prélevement-réimplantation de la mosaïque figurant sur l'école élémentaire, œuvre de Tristan RUHLMANN, pose pour le moment, problème. Il est rendu difficile par l'état de fragilité de l'œuvre. Nous allons nous attacher à prélever la mosaïque avec un maximum de précaution et à la réimplanter, autant que faire se peut, en totalité ou partiellement, sur l'espace de destination retenue par l'architecte des bâtiments de France.

Pose de la première pierre de l'établissement Dietrich Bonhoeffer érigé par la Fondation protestante du Sonnenhof

Une foule d'invités a assisté à cette très belle manifestation menée de main de maître par les services de la Fondation Protestante du Sonnenhof : des élus du secteur, le Directeur de l'Agence Régionale



de Santé, le Vice Président du Conseil Général, le Maire, le Président du Sonnenhof, le Directeur Général du Sonnenhof, les représentants des acteurs immobiliers CIRMAD Est et DOMIAL, et, évidemment, les représentants des futurs résidents. Une fête à la hauteur des enjeux !

Les différents intervenants n'ont pas manqué de souligner l'importance de l'opération : une dépense de plus de 11 millions d'€ pour 4.000 m², soit un des plus importants investissements dans la santé au niveau de la région Alsace, la création de 40 lits pour polyhandicapés, complétés de 5 lits temporaires et de 8 places de jour, et une offre de 65 emplois. Une importance encore accrue par le fait que la commune, s'appuyant sur la construction de l'établissement, va enga-

ger un vaste réaménagement urbanistique de l'espace tout au long du Seltzbach. Les intervenants ont également rappelé que cette opération a été rendue possible grâce au don du terrain effectué par Madame HOLLENDER. Celle-ci a d'ailleurs exprimé sa très grande satisfaction de voir ce projet enfin sortir de terre. Le projet a aussi bénéficié, tout au long de sa gestation ô combien difficile, de la pugnacité du regretté Alfred RUFFY, qui nous a quittés subitement il y a peu.

En conclusion de son discours, le Maire a appelé la population à construire maintenant, ensemble, le nécessaire lien social qui permettra à notre collectivité d'accueillir les futurs résidents dans les meilleures conditions ! Rendez-vous, fin 2013, pour l'inauguration !

Maison de retraite du Soutzterland

Le conseil d'orientation de l'EHPAD du Soutzterland s'est réuni le 4 octobre. Un premier examen du budget 2013 fait apparaître le risque d'une nouvelle augmentation sensible du prix de la journée. Par ailleurs la stratégie d'occupation des locaux lors de la mise aux normes du bâtiment existant n'est pas encore arrêtée : maintien dans les locaux des résidents ce qui permettra d'accueillir de nouveaux résidents dans la nouvelle aile dès sa mise en service, ou transfert des résidents actuels dans la nouvelle aile lors de la mise aux normes de l'existant. La question des logements aidés est également remise sur la table : cession à un autre bailleur social ou transformation progressive en résidence sénior ?

L'assemblée générale de l'Association Intercommunale d'Aide aux Personnes Agées (ASIAPA) s'est tenue, pour sa part, le

31 octobre. Une dizaine de collectivités et d'associations étaient représentées dans cette réunion annuelle, dont le but est de faire vivre le lien entre la maison de retraite du Soutzterland et son territoire. Après la traditionnelle partie statutaire qui a vu la reconduction de l'équipe dirigeante et son Président, le Maire de Soultz-sous-Forêts, la vingtaine de personnes présentes s'est penchée sur l'atterrissage des comptes 2012 et les perspectives financières 2013. L'assemblée a été informée que le prix de journée risque de dépasser les 62 € en 2013. Elle a mis en garde la direction de l'EHPAD sur le niveau atteint par ce prix de journée et a exprimé l'espoir d'une stabilisation lorsque l'établissement atteindra la taille critique des 62 lits, une fois l'extension opérationnelle. Enfin elle a pu constater que l'appel au subventionnement du plan d'animation aux

collectivités membres de l'ASIAPA a été entendu par 13 communes et communauté de communes sur 19. Elle a donc décidé de reconduire cet appel sur 2012 et 2013, sur la base d'un montant décroissant.



Le jardin de La Saline

Dans le cadre du PLU deux zones de servitudes de projets ont été créées pour dynamiser le cœur de notre localité. La première zone se situe autour de La Saline. Elle intègre le supermarché Match, des propriétés privées autour du Match, le terrain anciennement Sturm, maintenant propriété de la commune, et des fonds de parcelles privées de la rue de la Gare. La deuxième zone se situe sur l'emplacement de l'actuel comptoir agricole, rue du Maire Geiger. La commune dispose de 5 ans à compter de l'approbation du PLU pour présenter des projets permettant de développer ces secteurs. En attendant ces zones sont gelées et les parcelles ne peuvent faire l'objet d'aucune modification significative.

Le 5 septembre 2012 le conseil municipal a approuvé le plan programme pour la zone de servitude de projet autour de La Saline. La décision de mettre en œuvre ce plan programme s'inscrit dans le droit fil des conclusions de l'étude sur le commerce dans le Soultzerland : « La modernisation du supermarché (et son extension éventuelle) dans le cadre d'un projet concerté de renforcement de la zone située autour constitue l'enjeu majeur du maintien et du développement de l'attractivité de Soultz sous Forêts en matière commerciale et, partant, de l'ensemble de la Communauté de Communes du Soultzerland. Sans la création d'un pôle commercial urbain à Soultz sous Forêts, le commerce sera, à terme, condamné à disparaître. »

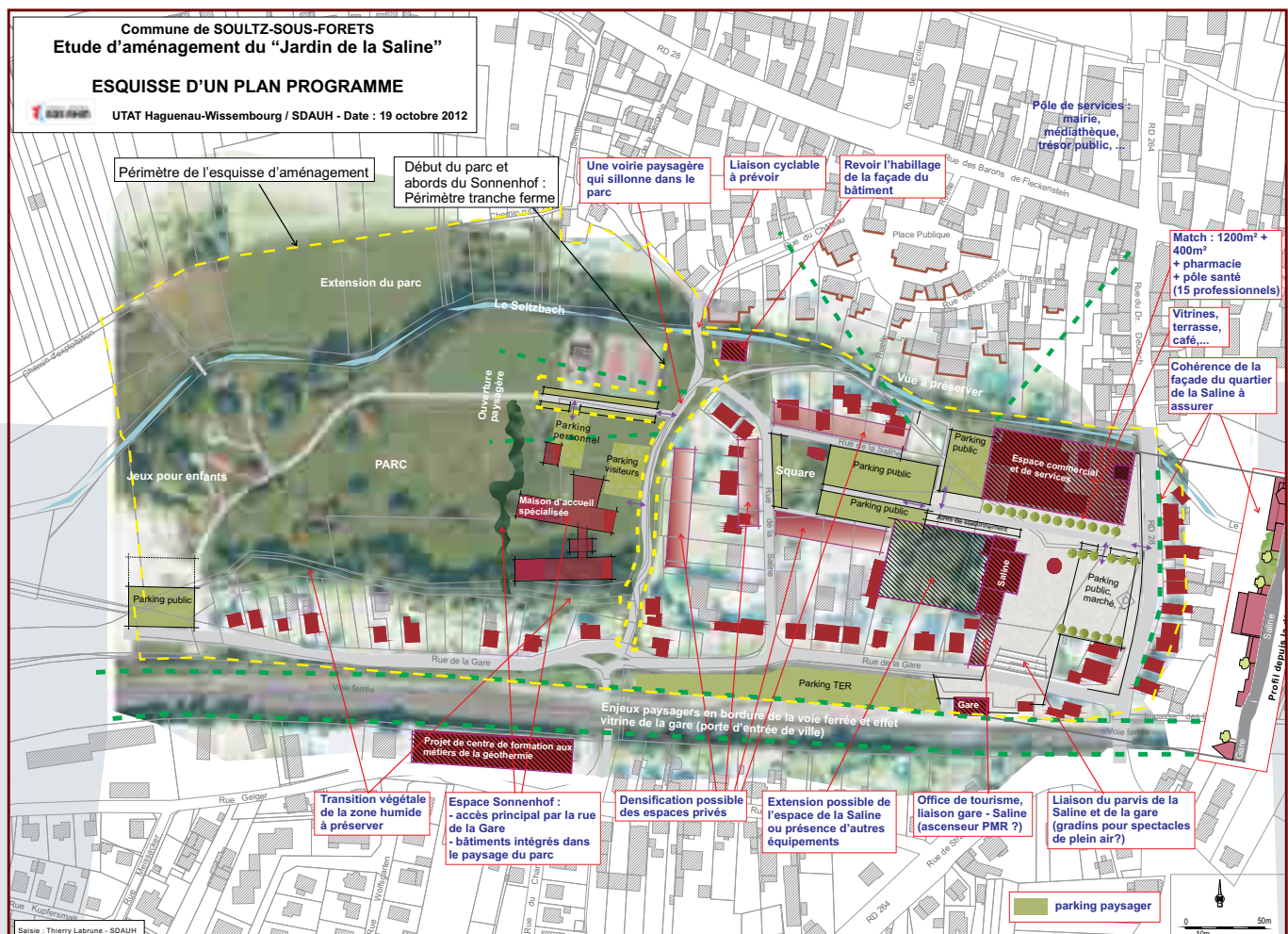
Ce projet de ré-urbanisation autour de La Saline, baptisé « Jardin de La Saline », se traduit finalement par un projet urbain d'ensemble entre Seltzbach et voie ferrée, de la rue du Docteur Deutsch jusqu'au Bruehl, en dépassant largement les limites de la zone de servitude de projet retenue dans le PLU. Il va englober, outre le périmètre de

cette zone de servitude de projet, le lien avec le Bruehl et l'ensemble du Bruehl, y compris l'établissement du Sonnenhof. Une première esquisse de cette vision d'ensemble est reproduite dans le schéma ci-après. Elle s'appuie sur deux grands pôles : un pôle commercial dont le cœur devrait être constitué du supermarché agrandi, de la réimplantation de la pharmacie, de la création d'une maison des professions paramédicales, et du parking paysager sur le terrain anciennement Sturm, et un pôle paysager structuré autour d'un établissement du Sonnenhof « immergé » dans le parc du Bruehl.

Le projet se réalisera en plusieurs étapes. L'aménagement autour du Sonnenhof est la première priorité. Il sera suivi, en 2014-2015, du pôle commercial. Les autres dispositions, si elles sont confirmées, n'interviendront qu'ultérieurement. Mais il est essentiel de disposer d'une feuille de route générale dans laquelle pourront s'inscrire les différentes phases.

Suite à la validation des grandes lignes de cette démarche d'urbanisation le conseil municipal a entrepris la procédure de choix d'un maître d'œuvre. L'attribution du marché devait intervenir lors du conseil municipal de décembre. La mission comporte l'étude globale d'aménagement ainsi que la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de la maison d'accueil spécialisée Sonnenhof (MAS) au Bruehl. Pour cette dernière opération, l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 250.000€ HT.

La municipalité mène, en parallèle, des discussions avec les principaux partenaires de l'opération, supermarché, pharmacie, professions paramédicales, Sonnenhof, afin d'approfondir la faisabilité des différents volets du projet.



Rénovation de la rue du Docteur Deutsch entre le carrefour et le pont du Froeschwillerbach

La motivation première de cet aménagement réside dans la nécessité de trouver un remède au très mauvais état du carrefour. L'opération ayant forcément des répercussions sur les trottoirs autour du pôle des services, la commune a décidé d'élargir le périmètre du projet jusqu'au pont du Froeschwillerbach et d'optimiser ainsi l'accès au pôle des services.

Suite aux réunions avec les représentants du Conseil Général du Bas-Rhin et de la maîtrise d'œuvre, plusieurs esquisses ont été élaborées. La faisabilité d'une chaussée à trois voies au droit de ce carrefour a notamment été étudiée. Il apparaît qu'une mise à trois voies, sans être totalement impossible, limiterait de manière significative l'accès au pôle des services et rendrait difficile le virage de la rue des Barons de Fleckenstein vers la rue du Docteur Deutsch, en direction de Wissembourg, pour des poids lourds d'une certaine longueur. L'esquisse retenue, voir ci-après, reste donc à deux voies, avec une large prise en compte de la circulation douce, piétonnière et cycliste, et la création de places de stationnement. Concernant les cyclistes, un dispositif devra leur permettre de s'engager dans la cour de la mairie afin de rejoindre, dans le cadre d'une zone de rencontre, la liaison cyclo-piétonne projetée entre la médiathèque et le pôle scolaire et de la petite enfance.

Il s'avère par ailleurs que le réseau des eaux pluviales présent sur ce tronçon de route est en très mauvais état et doit être remplacé. La maîtrise d'œuvre estime ces travaux à 30 000 € HT.

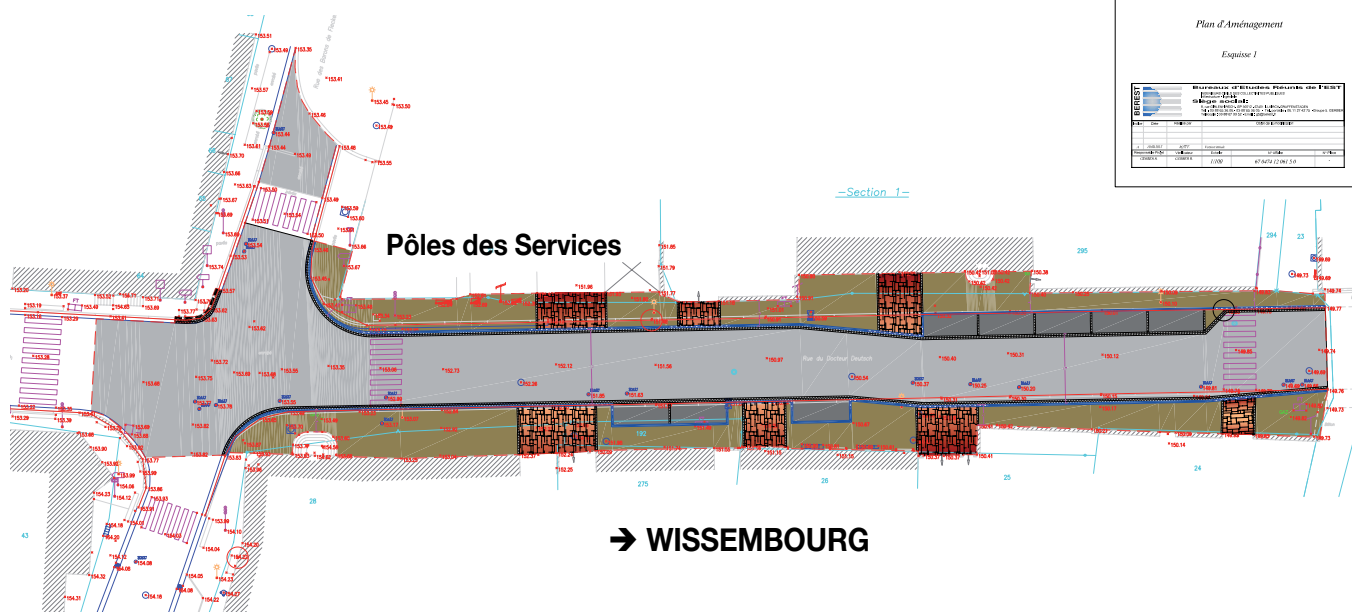
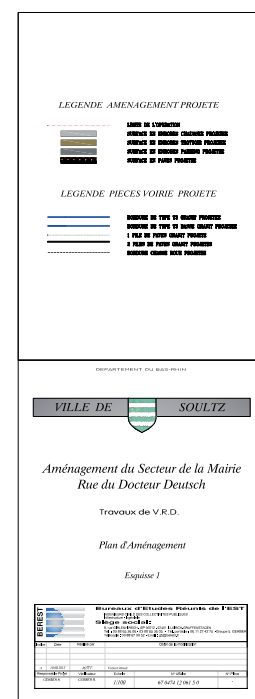
L'estimation globale du projet est chiffrée à 162 935,75 € HT se décompose comme suit :

- Voirie 112 020,75 € HT dont
 - Part communale : 67 948,75 € HT
 - Part départementale : 44 072,00 € HT
- Assainissement (eaux pluviales) 30 000,00 € HT
- Eclairage public 14 600,00 € HT
- Mise en souterrain réseau téléphonique 6 315,00 € HT.

La mise en place des lampadaires récupérés lors des travaux des abords de la gare permettra une moins-value d'environ 6 000 € HT. Les honoraires de maîtrise d'œuvre au taux de 5,9 % sont à rajouter à l'ensemble.

Il faut également souligner que l'opération n'est pas inscrite dans le contrat de territoire. Elle ne pourra donc pas bénéficier de la subvention du Conseil Général.

Le conseil municipal a approuvé le projet à l'unanimité moins une voix contre et cinq abstentions à condition que le Conseil Général donne son accord pour la partie le concernant, à savoir la réfection de la chaussée.



La liaison cyclo-piétonne

L'avant-projet a été présenté lors du conseil municipal de juillet.

Les travaux suivants sont envisagés :

- travaux préparatoires avec abattage et essouchement des arbres tiges figurant sur le tracé, démolition des diverses maçonneries, dépose de clôtures et de garde-corps
- aménagement de la voie cyclopiétonne comprenant le décapage de la terre végétale, la mise en œuvre d'une structure de piste sur une largeur de 2,50 m à 3 m, la fourniture et pose de bordurettes, l'extension du réseau d'éclairage public et mise en place de balises lumineuses, la reprise de terre végétale et engazonnement des zones résiduelles au droit de la piste
- mise en place d'une passerelle chevauchant le Froeschwillerbaechel au niveau du carrefour entre les rues Muntz et Docteur Deutsch
- raccordement sur le parking de la médiathèque avec une rampe de 10 % sur 12 m en remblais contre le mur de soutènement du parking.

Les travaux sont estimés à 110 000 € HT. A ce montant se rajoutera la mise en place d'une clôture permettant de continuer à utiliser la prairie. Le tracé définitif ainsi que le type de retenue du remblai, enrochement ou structure bois, sont

encore en discussion.

Le dépôt d'un dossier au titre de la loi sur l'eau est également nécessaire. Les travaux devraient être réalisés pour juin 2013.

Le conseil municipal a approuvé le projet à l'unanimité



La rénovation du gymnase du CES

Les réunions de travail relatives au projet de rénovation du gymnase du CES se succèdent à un rythme soutenu.

Concernant la configuration future des lieux, une nouvelle version situe la partie conviviale et les toilettes du public près des entrées actuelles du public, mais au niveau de la deuxième entrée. La liaison entre cet espace et la tribune est ainsi facilitée. Les vestiaires actuels sont transformés en zone de rangement afin de ne plus avoir de matériels stockés dans la partie sportive. L'extension abritant les nouveaux vestiaires est créée à l'arrière du gymnase, comme prévu. Ces vestiaires seront par la suite partagés entre le gymnase rénové et le futur deuxième hall à construire par la commune de Soultz-sous-Forêts.

La problématique de l'utilisation de l'équipement actuel pendant les travaux, dont les contraintes ont été mises en avant par les représentants des associations lors d'une récente réunion, a également été abordée. Il faudra évidemment minimiser, autant que faire se peut, l'immobilisation de la salle. Quant on sait que le HBCK compte plus de 180 licenciés cette saison, on mesure rapidement les dégâts que peut entraîner une fermeture prolongée du gymnase. Le schéma qui est donc étudié est le suivant : mise en place d'un nouveau toit au cours de l'été 2013, suivie de la construction des annexes en extérieur tout en permettant l'utilisation du gymnase, mise en service, ensuite,

des nouveaux vestiaires afin d'aménager les espaces de rangement en lieu et place des actuels vestiaires, et, enfin, réfection du sol pendant une période favorable, au printemps ou à l'été 2014.

Suite à des entretiens avec les présidents du Tennis Club et du HBCK, le maire a assuré ces deux clubs du soutien de la municipalité pendant cette période délicate, notamment concernant la prise en charge des frais de location. Le maire a également pris contact avec le SIVOM de Wissembourg pour une éventuelle utilisation temporaire de leurs structures.



Les ajustements du PLU

Le PLU a été approuvé et validé le 6 juin 2012. Après vérification des différents documents par les services de l'Etat la Sous-préfecture a demandé des ajustements pour Soultz-sous-Forêts d'une part et pour Hohwiller d'autre part.

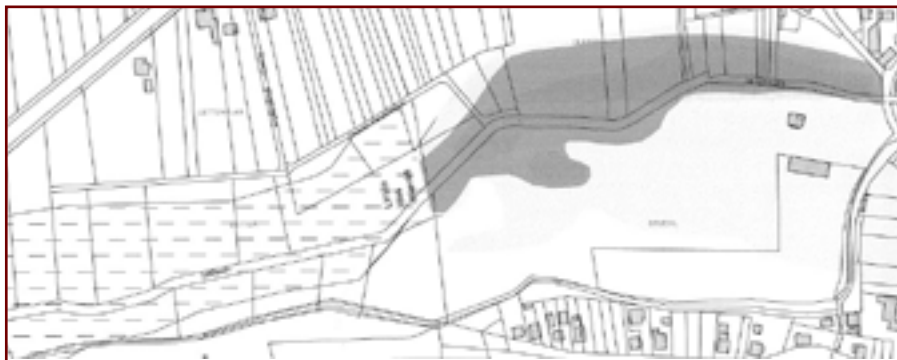
Pour Soultz-sous-Forêts il fallait préciser, dans le règlement, l'interdiction de toute nouvelle construction dans les zones UXd-UXd1 (zone autour de la CEFA) tant que le niveau d'inondabilité n'est pas connu. En d'autres termes, comme cela avait été convenu à la suite de l'enquête publique, il faudra d'abord établir le niveau de la crue centennale avant de construire dans ces zones, afin de déterminer précisément les conditions de construction. Cette modification ne change pas la logique d'ensemble du PLU. Le conseil municipal en a également profité pour rectifier une erreur

matérielle en supprimant, dans le plan de zonage, la zone UBd (Salzbaechel) qui ne renvoyait ni au règlement, ni au rapport de présentation. Le secteur en question est reclassé UBb, c'est-à-dire en zone UB « normale ».

Pour Hohwiller il a fallu rectifier le périmètre de protection des monuments historiques pour en exclure la partie lotisse-

ment qui avait été réintégrée par erreur sur le plan.

Le conseil communautaire de la communauté de communes du Sultzterland a donc retiré le PLU et l'a ré-approuvé immédiatement après modifications. Cela n'a pas nécessité une nouvelle enquête publique.



Immeuble au 34, rue des Barons de Fleckenstein : préservation des locaux commerciaux et accessibilité aux écoles

La vente de l'immeuble Wagner-Sommer a fait l'objet de nombreuses discussions au niveau des instances municipales. En effet cet immeuble représente deux intérêts majeurs pour la collectivité. D'une part préserver la destination commerciale des locaux du rez-de-chaussée afin de maintenir, voire de relancer l'animation commerciale de cette rue. D'autre part saisir l'occasion de cette vente pour établir, au minimum, un droit de passage facilitant l'accès aux écoles en contournant la maison de la musique et des associations sans passer par la rue des écoles.

Après analyse du dossier et évaluation des enjeux financiers, qui vont au-delà du million d'€ si on prend en compte les coûts de rénovation, la commune n'a pas souhaité utiliser le droit de préemption pour atteindre ces deux objectifs. Elle a donc établi une convention avec l'acquéreur qui lui donne un droit de passage sur la propriété pour accéder aux écoles et qui stipule que la destination commerciale des locaux du rez-de-chaussée, hors la grande salle à l'arrière, doit être préservée. S'il s'avère que l'acquéreur ne trouve pas preneur pour l'achat ou l'exploitation de ces locaux commerciaux dans un délai d'un an, il devra, avant tout changement de destination, se rapprocher de la commune en vue d'une cession dans le cadre de la création d'une copropriété. La commune s'engage alors à examiner, dans un délai de 3 mois, la possibilité d'acquérir ces locaux sur la base d'une estimation des domaines et de deux experts indépendants désignés par les deux parties. En contrepartie la commune accepte de garantir le droit de vue de l'immeuble sur le parc de la maison de la musique et des associations.

Il est vraisemblable que, dans les temps qui viennent, d'autres dossiers de ce type atterrissent sur le bureau de la municipalité. L'activité commerciale est une identité forte de la commune, notamment en centre ville. Elle doit être préservée au maximum. L'opération du Jardin de La Saline constitue une étape majeure pour atteindre cet objectif. Elle doit

être un levier de développement pour l'ensemble du centre ville. Nous devons donc être en mesure, autant que faire se peut, de maintenir les locaux commerciaux dans les autres rues pour y parvenir.

Le dossier Wagner Sommer a montré que, dans cette optique, l'arme de la préemption immobilière n'est pas suffisante. En avril 2011, le conseil municipal avait examiné la possibilité d'instaurer un droit de préemption urbain sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux. Un premier feu vert avait été donné par l'assemblée mais la mise en œuvre s'était avérée particulièrement complexe. Face à la perspective d'une multiplication des dossiers concernant des locaux commerciaux, il va falloir relancer cette affaire.



Le projet d'éco-quartier sur le terrain SIBAR

Après avoir sollicité les différents bailleurs sociaux, sans succès, la commune s'oriente vers une opération de micro éco-quartier. Pour ce faire elle s'est, comme annoncé dans le dernier Soultz Actualités, tournée vers l'architecte conseil du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord pour l'assister dans la démarche.

Ce dernier a fait parvenir une première note sur la mise en œuvre d'une démarche participative particulièrement innovante.

Pour mener à bien ce projet, il s'agit de mettre en place une large concertation en amont, en donnant la parole à une multiplicité d'acteurs et en sollicitant un large débat avec les futurs habitants, les riverains, des investisseurs, des institutions et des référents du conseil municipal.

La concertation comportera six phases :

1. présentation de la démarche avec mise en place d'une exposition en mairie et constitution d'un groupe de travail ouvert
2. sensibilisation des acteurs avec projection de film, présentation de références d'éco-quartiers et d'habitat individuel dense, et appropriation des fiches Eco construction
3. analyse du site et enjeux de l'urbanisme durable : présentation des contraintes et des potentiels du site, débats, constitutions de fiches-projets par le groupe de travail avec

recueil des attentes particulières et des idées faisant consensus

4. construction de la trame du programme avec un projet spatial (nature des constructions, espaces plantés, circulation, gestion de la voiture, vivre ensemble, intimité ... paysage) et un projet technique (environnement, énergie, bruit, déchets, eau, bio diversité ...), définition et partage des objectifs du programme
5. synthèse : présentation du programme, lever les incompréhensions,

engagements des participants, des futures habitants, mode de consultation (marché/délais/participation jury)

6. consultation des équipes de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal a, à l'unanimité, décidé d'entrer dans la démarche proposée par l'architecte conseil. Compte tenu du caractère innovant du projet, l'assistance du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord sera gratuite.

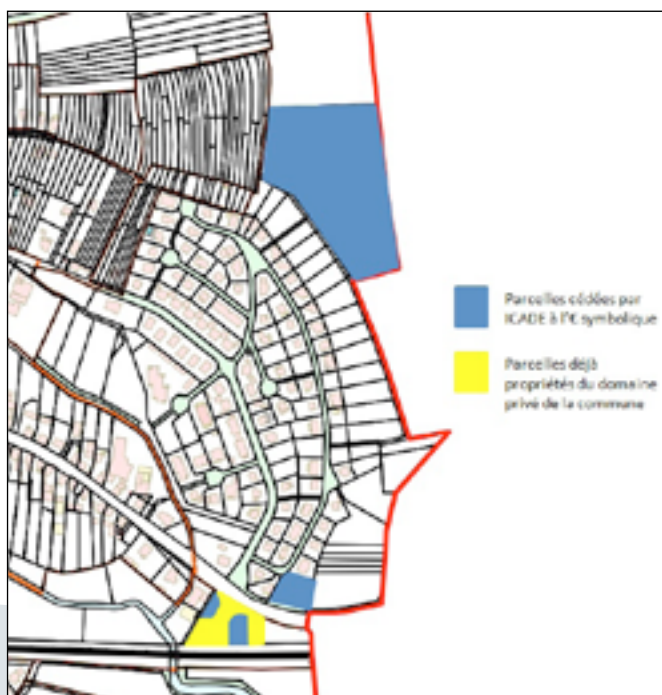


La rétrocession du lotissement Plein Sud

Par délibération du 7 septembre 2011 le conseil municipal avait donné son accord de principe pour les différentes acquisitions de parcelles, dans le domaine public communal et dans le domaine privé de la commune, sous réserve de la réalisation d'un certain nombre de travaux de finition, et de la réception des attestations de conformité.

Il a encore fallu près d'un an pour arriver au bout. Mais ça y est : le lotissement Plein Sud a bien été rétrocédé à la commune.

Dans le cadre de cette opération sont entrés dans le domaine public communal 136,73 ares de voirie, trottoirs et parkings, le terrain de 0,35 are du transformateur et le terrain comportant le bassin d'expansion, le bassin d'orages revenant au SICTEU. Par ailleurs ICADE a cédé à la commune un certain nombre de terrains à l'euro symbolique. Ces terrains, d'une surface totale de 232,57 ares (voir plan ci-après) entrent dans le domaine privé de la collectivité.



Du 24 au 30 septembre Soultz-sous-Forêts a vécu une semaine exceptionnelle en matière d'animation économique avec quatre événements majeurs : la venue du Président du Conseil Régional pour visiter l'entreprise Paul Heumann, l'inauguration du nouveau Garage Siffrid dans la zone d'activité intercommunale, le 3e anniversaire du marché hebdomadaire, et la tenue du Salon des Créateurs de Mariages et d'Événements à La Saline. Une séquence particulièrement faste qui a trouvé sa conclusion le 7 novembre, lorsque le Président de la Chambre des Métiers, Bernard Stalter, a choisi l'entreprise Paul Heumann pour lancer la seconde édition de la Journée de l'innovation artisanale.

Visite du Président du Conseil Régional Philippe RICHERT à l'entreprise HEUMANN

Une nouvelle visite de marque dans cette PME particulièrement dynamique de notre localité. Accueilli par les mots de Guy Heumann, le Président de Région, accompagné par son Directeur de Cabinet et entouré du Député Reiss et du Maire Mammosser, a pu suivre la présentation de l'entreprise faite par Isabelle HEUMANN, quatrième génération de la famille aux commandes de l'entreprise. La visite de l'unité de production a permis de constater que l'entreprise n'arrête pas d'innover. Ainsi les visiteurs ont pu découvrir une nouvelle machine permettant de produire des tranches de pain azyme en tout petit format, idéal pour l'apéritif. Le Président de Région a félicité les dirigeants et tous les salariés de cette belle entreprise et les a assurés du soutien du Conseil Régional.



Crédit photo : Stadler/Région

Inauguration du Salon des Créateurs de Mariages et d'Événements à La Saline

Le Maire a inauguré le Salon en se félicitant de la coopération entre les commerçants et artisans d'ARCO16, une association du Pays de Wissembourg, et l'AIS, l'association du Soultzerland, qui a permis la réalisation de cet événement. Il a également constaté que ce salon rassemblait même au-delà de ces deux structures, avec des entreprises du Hattgau et de toute l'Outre-Forêt ! Une organisation exemplaire comme l'ont souligné tous les représentants de l'économie et de la politique ayant pris la parole lors de l'inauguration : le représentant de l'AIS, le Président d'ARCO16, le représentant de la CCI, le Président de la section départementale de la Chambre des Métiers d'Alsace, le Président de la communauté de communes du Soultzerland, les Maires de Wissembourg et de Betschdorf, et le représentant du Député.



Inauguration du nouveau Garage SIFFRID dans la zone d'activité intercommunale du Soultzerland

Encore une belle inauguration dans cette zone d'activité intercommunale en pleine expansion. Plus de 250 personnes se sont pressées dans le magnifique hall de ce nouvel établissement pour assister à l'événement. Elles ont été accueillies par Marc SIFFRID, le patron, qui a rappelé sa volonté de longue date de s'établir dans cette zone. Malgré un premier investissement à Wissembourg, il n'a pas hésité à quitter Soultz-sous-Forêts, le berceau de l'entreprise familiale depuis 1927. D'où ce deuxième investissement.



Le Président de la Communauté de Communes du Soultzerland et le Maire ont uni leur voix pour féliciter Marc SIFFRID et toute son équipe pour l'implantation de cette superbe unité et ont formulé leurs vœux de plein succès.

Un succès en très bonne voie comme l'ont rappelé le concessionnaire local de la marque et la Directrice de la Région Est en soulignant la progression du taux de pénétration de la marque en Outre-Forêt suite à l'investissement de Wissembourg et la consolidation de cette dynamique que va représenter l'investissement de Soultz-sous-Forêts. Comme l'a précisé le Maire en conclusion de son allocution, le développement économique de notre territoire doit s'appuyer sur une synergie sans faille entre la volonté d'investir des acteurs économiques et la volonté des collectivités de favoriser ces investissements !

Troisième anniversaire du marché hebdomadaire des producteurs



Le nouveau marché hebdomadaire, porté sur les fonds baptismaux en 2009 par la municipalité, a fêté son troisième anniversaire. Ce marché, maintenant arrivé à maturité, est devenu un des outils majeurs de l'animation économique du centre ville. Pour marquer cet anniversaire, il a été fait appel à un artiste, sculpteur de ballons et magicien. Une belle petite fête où les élus et les présidents d'associations présents ont été invités, par le maire et l'adjointe Lucienne Haas, à trinquer avec les clients et les producteurs à la bonne santé économique et à la pérennité de ce marché. Et pendant ce temps les enfants ont reçu un petit goûter de fruits du marché.

Les festivités de la fête nationale



Charles GOETZMANN pour son action en faveur du Club Vosgien, ont constitué le point d'orgue de ce premier volet.

Les choses se sont gâtées lorsqu'il a commencé à pleuvoir vers 19 heures 30. La population a néanmoins continué à converger vers le Bruehl, à la satisfaction des organisateurs. Par contre, dans l'espace restreint d'un chapiteau bondé, la cérémonie officielle ne s'est pas déroulée dans les meilleures conditions.

Heureusement les vannes célestes se sont refermées à l'approche de la retraite aux flambeaux. Les nombreux participants, petits et grands, dotés de leurs lampions, ont donc pu faire sans problème le tour du Bruehl et admirer, au passage, les six magnifiques tableaux dansés, admirablement mis en scène, concoctés par les responsables, danseuses et danseurs de l'association Pointes de Pied. Superbe !

Et le non moins superbe feu d'artifice, tiré de main de maître, sans la moindre fausse note, par nos artificiers, a constitué l'apothéose d'une soirée, débutée dans la difficulté, et finalement conclue sous une pluie d'étoiles. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué à ces festivités. Merci aux centaines de personnes présentes, de Soultz-sous-Forêts, de Hohwiller et des environs, pour leur fidélité ! A l'année prochaine !

La météo a, cette année encore, perturbé le bon déroulement des différentes manifestations. Les choses avaient pourtant bien débuté avec le montage, sans problème, du feu d'artifice au courant de l'après-midi.

En fin d'après-midi la réception officielle a donné lieu à un moment particulièrement sympathique avec les interventions des élus, Maire, Conseiller Général et Député, et la remise des médailles et récompenses aux 83 récipiendaires ! Les sceaux d'honneur de la Ville de Soultz-sous-Forêts, décernés à MM. Bernard WEIGEL pour sa nomination au rang d'officier dans l'ordre des arts et des lettres et



Personnes méritantes

Associations	Diplôme d'encouragement	FFJMS - Fédération Française des Médailleurs Jeunesse et Sports	Grand Sceau de la Ville & FFMJS
Handball Club HBCSK	Equipe masculine des moins de 18 ans Championne du Bas-Rhin et Vice-championne d'Alsace		
Tennis de Table	Equipe de jeunes « benjamins » Championne du secteur Haguenau Wissembourg Equipe seniors masculins Championne du Bas-Rhin LATT division 4	GOTTAR Joseph et FATH Georges Membres actifs depuis 28 ans	SCHAB Claude Membre actif depuis 32 ans
Judo	SCHALK Noémie, KORNSPROBST Romain, MORANTE Lucas, MORANTE Clément Premiers en compétition de district dans leur catégorie		
Pétanque Club		JUNCKER Albert et JUNCKER Christiane Membres actifs depuis 25 ans LEGALL Christophe Membre actif depuis 20 ans	
Ensemble Vocal		LUSTIG Gabriel, MENE Bernard, SCHULER Georges Membres actifs depuis 24 ans DERRENDINGER Michel Membre actif depuis 23 ans ORTH Ernest Membre actif depuis 22 ans WEISS Etienne Membre actif depuis 21 ans HOCHENEDEL Antoine, SCHEIDT Claude Membres actifs depuis 20 ans	VIUTTI Joël Membre actif depuis 48 ans SCHMITZ Rémy Membre actif depuis 47 ans FULLENWARTH Raymond et SCHMITT Alfred Membres actifs depuis 46 ans BOOS Georges Membre actif depuis 44 ans LORTZ Georges, MESSMER Raymond, MEYER Jean-Claude et WEISS Bernard Membres actifs depuis 43 ans GEMMRICH Charles Membre actif depuis 42 ans VIEBACH-MALL Freddy Membre actif depuis 37 ans
Club des Aînés		DREHER Lina, PRETTI Louise, RICHERT Mathilde, STEPHAN Madeleine Membres actifs depuis 20 ans	UHRIG Jeanne Membre actif depuis 30 ans
Vélo Club Nord Alsace		DAEFFLER Claude, SCHMITT Lionel, KREISS Daniel, PAULUS Bernard, GUHEL Olivier, FABACHER René, KERN Richard, JOERGER Alfred, HOFFBECK Jean- Pierre, HUTT Georges, HUTT Chrétien Membres actifs depuis 25 ans STEPHAN Roger, WEISS Paul, KELLER Jean- Claude, JOERGER Jacques, SCHMITT Jérôme Membres actifs depuis 20 ans	
Motoclub Freeriders			VIDMAR Gilbert Champion de France de la montagne en moto ancienne, catégorie prototype évolution HEBTING Bernard Champion de France de la montagne en moto ancienne, catégorie vintage
Amicale des Sapeurs Pompiers de Hohwiller			LANGENBRONN Georges et SCHAEFFER Helmut Membres actifs depuis 52 ans SPIELMANN Alfred Membre actif depuis 51 ans ROTT Ernest Membre actif depuis 38 ans MULLER Daniel Membre actif depuis 34 ans
Cercle d'histoire et d'archéolo- gie d'Alsace du Nord			WEIGEL Bernard Officier dans l'ordre des Arts et des Lettres
Club Vosgien			GOETZMANN Charles Président honoraire

Commémoration du 70^e anniversaire de l'ordonnance du Gauleiter Wagner instaurant l'incorporation de force des Alsaciens dans l'armée du Reich

Cet hommage aux malgré-nous s'est déroulé en deux étapes. A 10 heures l'ensemble des participants s'est retrouvé devant la casemate RIEFFEL de la ligne Maginot. Dans ce lieu emblématique se déroule chaque année, sous l'impulsion de François Albenesius, une cérémonie en souvenir de ce funeste 25 août 1942. Les différents intervenants, autour du Maire Claude Philipps, ont rappelé le drame des malgré-nous avant le dépôt d'une gerbe en présence de la Sous-préfète, du Député, du Conseiller Général, du Président de l'amicale des Maires du canton et du Président des anciens de Tambov. Tout le monde s'est ensuite déplacé à Hatten, au musée de l'Abri pour se recueillir, autour du Maire François Fenninger, devant la stèle dédiée aux victimes de l'incorporation de force, visiter la salle réservée à l'exposition permanente qui conserve des pièces illustrant cette terrible période et admirer l'exposition temporaire, dans le grand hall, consacrée à cette même période. La commémoration s'est terminée par la prise de parole du Président de l'amicale des Maires, du Conseiller Général, du Député et de la Sous-préfète. Ces interventions, alliant souvenirs personnels et réflexions d'ordre plus général, voire historique, ont toutes insisté sur la nécessité de se mobiliser pour perpétuer le souvenir de cette épreuve au moment où les derniers acteurs s'en

vont les uns après les autres, de poursuivre dans la voie de la reconnaissance par la nation française de la réalité de ce qui s'est passé en Alsace et en Moselle suite à l'instauration de l'incorporation de force, et de s'investir dans la construction européenne, gage de paix sur notre continent, afin qu'un tel drame ne puisse plus se reproduire.



Cérémonie du 11 novembre

Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'une confortable assistance. Le Maire a eu le plaisir d'accueillir de nombreux élus, dont le Conseiller Général, le représentant du Député, des Maires, des Maires honoraires, et des élus municipaux. Il a également salué les représentants de plusieurs corps d'armées, en particulier le piquet d'honneur du 2^e régiment des Hussards, des membres du 28^e groupe géographique et du 54^e RT, des représentants de la BA901, et le Capitaine commandant la brigade de gendarmerie de Soultz-sous-Forêts, des représentants des associations d'anciens combattants, des représentants des autorités civiles et religieuses et de nombreux citoyens. Le premier magistrat a aussi eu l'occasion de relever la présence, fidèle, d'une délégation de sapeurs pom-

piers et des JSP, l'animation musicale du groupe de musiciens issus des harmonies de Soultz-sous-Forêts et de Wissembourg dans le cadre d'une coopération qui vient de se mettre en place, et la contribution, toujours très appréciée des élèves de l'école élémentaire de la localité, accompagnés par leurs professeurs. Merci à toutes et à tous !

En conclusion de la cérémonie, après la lecture du message du Ministre Kader Arif, et des dépôts de gerbes, le Maire a rappelé qu'une loi du 28 février 2012 donnait une nouvelle dimension à la commémoration du 11 novembre, désormais journée du souvenir de tous les morts pour la France. Il a rappelé, à ce propos, la mémoire des soldats français tombés récemment en Afghanistan. Mais il a aussi souligné la nécessité de conserver les autres journées mémorielles, afin de pouvoir donner du sens au devoir de mémoire à transmettre aux jeunes générations. En particulier sur cette terre d'Alsace, où le destin de nos anciens a souvent été très tourmenté. Enfin il insistait sur le fait que la ville de Strasbourg, fondement de la réconciliation franco-allemande, devait rester une des fondations de l'Europe, en conservant son statut de capitale et de siège du Parlement européen. Pour terminer il a émis le vœu que l'Union Européenne devienne réellement une Europe des peuples, capable de faire pleinement entendre sa voix dans le concert de la mondialisation, au moment où les USA viennent de reconduire leur Président et où la Chine s'est choisie de nouveaux dirigeants.



Palmarès du fleurissement 2012

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Hors concours :

M. et Mme Eric SCHIMPF – 51, rue de Lobsann

1er prix : M. et Mme Gérard LINCK – 12, rue du Frohnacker

2e prix : M. et Mme Joël MESSMER – 34, rue du Docteur Deutsch

3e prix : M. et Mme Christian GRIES – 5, rue des Barons de Fleckenstein

4e prix : M. et Mme Didier KLEIN – 18a, rue de Pechelbronn

5e prix : M. et Mme Martial SCHMITT – 12, rue de Pechelbronn

6e prix : M. et Mme Denis LOISON – 17, rue de Lobsann

7e prix : M. et Mme Bertrand ROUX – 16, rue de Pechelbronn

8e prix : Mme Lina WEIMER – 39, rue du Frohnacker

9e prix : M. et Mme Armand HEILMANN – 39a, rue du Frohnacker

9e prix ex aequo : Mme Yvette SCHMITT – 24, rue de la Dîme

HOHWILLER

1^{er} prix : M. et Mme Freddy BOSSERT – 37, rue Principale

2^e prix : M. et Mme Siegfried MEINHARTH – 2, rue des Jeunes Vignes

3^e prix : M. et Mme Samuel BOSSERT – 37a, rue Principale

4^e prix : M. et Mme Ernest PHILIPPS – 18, rue de Reimerswiller

5^e prix : M. et Mme Georges JAEGER – 28, rue Principale

6^e prix : M. et Mme Werner BOSSERT – 30, rue Principale

7^e prix : M. et Mme Pierre KOCHER – 6, rue de Hoffen

7^e prix ex aequo : M. et Mme Albert WURSTER – 44, rue Principale

9^e prix : M. et Mme Christophe SCHINI – 12, rue de Reimerswiller

10^e prix : M. et Mme Jean Georges GORGUS – 48, rue Principale



Concours d'illuminations de Noël 2012

Comme d'habitude la commune organise ses concours d'illuminations de Noël :

- l'illumination de Noël pour les particuliers
- la décoration des vitrines pour les commerçants.

Le thème de cette année est le Noël médiéval. Cet aspect sera pleinement pris en compte dans l'appréciation de la décoration des vitrines.

Passage du jury quelques jours avant Noël.



Ouverture de la saison culturelle de La Saline

Une belle soirée ! Le Maire a d'abord rappelé l'importance de La Saline dans l'animation de la localité et, plus largement, du cœur de l'Outre-Forêt : 70 événements culturels, 30 événements purement associatifs, 120 répétitions, pour quelque 300 jours d'ouverture dans l'année ! Il a ensuite replacé la saison culturelle officielle dans ce contexte : une vitrine du relais culturel qui a vocation à être portée par l'ensemble des collectivités du secteur. Il a également rendu hommage au travail de l'équipe de La Saline et souligné la contribution de l'équipe de bénévoles.

L'Adjointe à la Culture a, quant à elle, mis l'accent sur deux événements majeurs qui ponctuent la saison, la semaine alsacienne et les Tradi'sons de Noël, ces derniers étant structurés autour de la désormais traditionnelle pièce de théâtre de Noël. C'est la Directrice, Malou Froesel, qui a ensuite pris le relais pour détailler, dans une intervention alerte et très vivante, le contenu de la saison : un invité de marque en la personne de Jacques Weber, du théâtre à tous les étages, de l'improvisation en alsacien avec le match entre Impro'Glio et la Choucrouterie, de la musique, ...

La soirée s'est poursuivie avec un superbe spectacle de clown pour adultes, « Le lac des signes », avant de se clore par un cocktail où des métiers de la bouche de la place, Restaurant Le Nil, Restaurant Le Vivaldi, Pâtisserie Saint Honoré, Cellier Celte, ont pu faire étalage de leur savoir-faire.



Vous les voyez faire le bar lors des soirées de spectacle. Ils sont présents à l'entrée de la salle. Ils accompagnent le fonctionnement de La Saline. Ils se sont donné comme but de créer et de soutenir des initiatives artistiques et culturelles. Ce sont les membres de l'« Association Des Amis de La Saline ». Nous saluons chaleureusement la création de cette association dont notre relais culturel a bien besoin !

Festival du conte à la Médiathèque

Pour la première fois le festival « Vos oreilles ont la parole » a fait étape à la médiathèque. Avec un franc succès puisque les deux séances, à 16 heures et 16 heures 45, ont affiché complet. Il faut dire que le conte « La boîte à histoires » avait de quoi passionner nos jeunes auditeurs : « La boîte à histoires...

Elle grince légèrement lorsqu'on en soulève le couvercle. Qu'y a-t-il à l'intérieur ? Une souris ? Mais oui, mais oui ! Cette petite grisette, amie de la conteuse, invite le jeune public à partager ses aventures à travers des historiettes et des randonnées tout en légèreté, ponctuées de ritournelles... »



Marine ORENGA

Stéphanie SCHLICHTER



Stéphanie SCHLICHTER a pris la responsabilité de la Médiathèque en remplacement d'Olivier HIRSCH qui a souhaité poursuivre sa carrière du côté de Reims. Marine ORENGA est venue seconder Stéphanie. L'équipe des bénévoles s'est également largement renforcée. Tous nos vœux de succès à toutes et à tous pour faire fonctionner cette institution clé de l'animation culturelle. Celle-ci compte aujourd'hui près de 1.000 lecteurs actifs dont 360 de Sultz-sous-Forêts, 250 de la communauté de communes du Sultzerland et plus de 370 au-delà. Un rayonnement exemplaire !

Harmonie Concordia

Le chef de l'harmonie Concordia de Soultz-sous-Forêts a été sollicité par l'harmonie de Wissembourg pour en assurer la direction. Ce dernier ne souhaitant pas prendre une direction d'harmonie supplémentaire, il a proposé une coopération entre l'harmonie de Soultz-sous-Forêts et l'harmonie de Wissembourg.

L'harmonie de Soultz-sous-Forêts compte une dizaine de musiciens qui pratiquent surtout des bois et est en manque de musiciens dans certains pupitres. L'harmonie de Wissembourg, pour sa part, compte une trentaine de musiciens qui pratiquent surtout des cuivres. Cette coopération peut donc s'avérer bénéfique pour les deux harmonies. Elle est limitée dans le temps et doit permettre, à l'harmonie de Soultz-sous-Forêts de se renforcer tout en évitant de décourager les membres présents, et à l'harmonie de Wissembourg de faire émerger un chef parmi les personnes ayant suivi récemment un stage de formation.

Les répétitions sont communes et se déroulent à Soultz-sous-Forêts et à Wissembourg selon une fréquence tenant compte des effectifs des deux formations. Ce rapprochement assure également une animation musicale le 8 mai, le 13 juillet et le 11 novembre.



L'école de musique municipale dépasse les 150 élèves

En juin, lors du concert de fin d'année de l'école de musique le Maire avait exprimé sa satisfaction de voir l'école de musique être passée de 70 à 120 élèves en quelques années, tout en rappelant l'objectif d'un effectif approchant les 150 élèves. C'est chose faite depuis la rentrée puisque la barre des 150 élèves a été franchie. Merci au Directeur pour son implication sans faille, aux professeurs pour leur travail, aux élèves pour leur engagement au service de la musique, et aux parents pour la confiance qu'ils placent dans l'école municipale de musique de Soultz-sous-Forêts. Cet exceptionnel développement doit maintenant être conforté et stabilisé.

Renseignements :

Mairie de Soultz-sous-Forêts Tél 03.88.80.40.42
M. KREISS Alfred Tél 03.88.80.74.30 entre 18H00 ET 19H00
ou par mail : alfred.kreiss@free.fr



Exposition « Balade picturale » à La Saline



Le vernissage de cette exposition, dédiée aux œuvres des membres de l'Association Arts et Peintures, a été l'occasion pour le président et la secrétaire de l'association, créée en 1994, de retracer son historique, et de rappeler son travail inlassable en faveur des arts plastiques. Le Maire a lui aussi souligné le travail de terrain réalisé par Arts et Peintures au profit des pratiques culturelles, et plus particulièrement de la peinture et de la sculpture. Il a constaté que le lien entre les pratiques culturelles largement répandues, musique populaire, chant choral, danse, théâtre populaire, et les spectacles vivants professionnels portés par le relais culturel de La Saline est loin d'être évident. Il s'est dit convaincu qu'à l'inverse ce lien se construit plus naturellement dans les arts plastiques. Il a terminé son intervention en félicitant les seize membres-exposants d'Arts et Peintures qui ont accepté de partager leurs œuvres avec le public.

180^e anniversaire de la création du corps des sapeurs pompiers de Soultz-sous-Forêts

Cet anniversaire a été célébré avec faste dans le cadre des manifestations mises sur pied par le Président de l'Amicale, le lieutenant Georges Pfeiffer, et par le chef de corps, le Capitaine Stéphane Meyer.

La cérémonie officielle s'est déroulée sur la place du Général De Gaulle, rehaussée par les prestations de la magnifique fanfare de Schleithal. Epargnée comme par miracle par la pluie elle a été suivie d'un imposant défilé dans les rues du centre ville. Ce premier volet de la journée s'est achevé sur une série de discours du Chef de Corps, du Maire, du Conseiller Général, du Président de la zone nord du SDIS et du représentant du Député. Les différents intervenants ont souligné que Soultz-sous-Forêts était parmi les premières localités, en 1832, à se doter d'un corps de sapeurs-pompiers, même



avant Strasbourg, grâce à l'initiative du Maire Hauer et du Député Muntz. Ils ont également relevé les évolutions qui sont intervenues depuis dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens : au niveau des missions, au niveau de l'organisation avec la création des centres de secours et la départementalisation, au niveau de l'exigence en formation et en disponibilité toujours plus grande vis-à-vis des volontaires qui s'engagent au service de leurs concitoyens. Ils ont noté qu'à chaque étape la localité de Soultz-sous-Forêts et son corps de sapeurs pompiers ont répondu présent ! La création des Jeunes Sapeurs-Pompiers du Soutzterland a également été soulignée.

Le maire a conclu son discours en rappelant la fierté de la commune d'avoir toujours été en première ligne de la sécurité des personnes et des biens, grâce à ses soldats du feu et à la volonté de la population.

Le repas de midi a ensuite réuni près de 300 personnes. L'après-midi a été rythmé par les diverses démonstrations et la fête s'est terminée autour d'une tarte flambée, au soleil, sur le parvis de La Saline.



40 anniversaire du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Alsace du Nord

L'assemblée générale de Hohwiller a fêté dignement les 40 ans de cette association créée en juin 1972. Jean-Laurent VONAU, initiateur de cette création avec 6 autres personnes dont Jean-Claude STREICHER, également présent dans la salle, a évoqué avec émotion les premiers pas de l'association, le scepticisme de certains devant l'audace de ces



jeunots, ils n'étaient pas très âgés à l'époque, et la contribution des uns et des autres tout au long de ces années. Il a également eu quelques mots pour celles et ceux qui ne sont plus de ce monde. Il a, enfin, appelé le cercle à s'adapter au monde d'aujourd'hui, avec des habitants qui n'attachent plus autant



d'importance à l'identité du territoire dans lequel ils vivent. Le Maire délégué de Hohwiller avait, auparavant, salué les personnes présentes au nom de la commune de Soultz-sous-Forêts Hohwiller et fait un très intéressant résumé de l'histoire de Hohwiller. Le Maire de Soultz-sous-Forêts a, pour sa part, souligné la fierté de la commune d'héberger le cercle dans les locaux de la synagogue et exprimé sa conviction que l'association contribue à l'image de la commune et à son rayonnement en Alsace du Nord.

C'est la nouvelle Présidente, Audrey IMPEDOVO, qui a conduit cette assemblée générale de main de maître, assumant le rapport d'activité et donnant la parole aux différents responsables dont le trésorier Antoine MERKEL, et qui a clos la séance en invitant les participants au verre de l'amitié avant d'aborder le repas et la visite de l'église de Hohwiller au cours de l'après-midi.

40 anniversaire du club de tennis de table

C'est avec une centaine de personnes, invités, membres du comité et joueurs, que le club de tennis de table a fêté son 40^e anniversaire. Une manifestation particulièrement conviviale introduite par l'allocution du Président Roland Clauss. Celui-ci a fait un historique du club, de 1972 où le tennis de table est né dans le cadre du Foyer Culturel à nos jours. Avec des périodes fastes lorsque le club a été jusqu'à évoluer en championnat de France, et des périodes plus modestes mais néanmoins empreintes d'un engagement sans faille envers les jeunes, ...et envers les seniors, comme c'est le cas aujourd'hui. Le Président n'a, par ailleurs, rien omis des difficultés auxquelles le club a parfois dû faire face, voire à des crises comme celle de 1998. Le Président de l'OMACSL a ensuite pris la parole pour souligner la place prise par ce club dans l'animation sportive et associative de notre localité. Il a notamment cité la fête nationale de l'année dernière où le club, face aux intempéries, a réussi à se mobiliser deux jours de suite pour « sauver » ce moment fort de la vie locale. Le Maire a conclu la ronde des discours en s'inscrivant dans les pas de l'historique tracé par le Président, puis en mettant à son tour en exergue la contribution de ce club à l'animation sportive et associative du chef-lieu de canton. Il a également rappelé, suite à une interpellation du Président, le projet de coopération avec le syndicat mixte du collège pour améliorer et développer les infrastructures sportives indoor de la commune. Il a, enfin, souhaité longue vie au club de tennis de table !



Georges WEBER, Président de la Boule d'Or, distingué au nom du Ministre des Sports de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports

Pendant quelques heures Soultz-sous-Forêts a été la capitale française du Bowling Classic. En effet le Conseil National de cette discipline a décidé de tenir sa réunion électorale à La Saline. Si la discipline ne regroupe qu'un millier de licenciés en France, concentré sur l'Alsace et la Bourgogne, elle est beaucoup plus présente en Allemagne, avec plus de 150.000 licenciés, et dans les pays d'Europe Centrale. Le Président national a d'entrée situé les raisons du choix de Soultz-sous-Forêts : le soutien à la Boule d'Or afin que le club puisse, à terme, bénéficier d'un quillier, et l'hommage au médaillé Georges Weber. Dans sa réponse le Maire a réitéré son attachement au Bowling Classic et rappelé que la discipline a été très présente dans le territoire jusqu'au milieu des années cinquante. Il a promis que le quillier verra le jour, dès que les conditions financières le permettront. A l'issue de l'assemblée générale, le Maire a eu l'honneur de décorer Georges Weber de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports, un vrai moment d'émotion en hommage à une personne qui sait ce que s'engager pour l'autre et pour la cause du sport veut dire. Toutes nos félicitations !



Festival autour du Point de Croix

Quel succès ! Les visiteurs se comptent chaque année par milliers ! Les exposants se bousculent au portillon : plus de 130 cette année. Tous les ans l'Outre-Forêt vit pendant deux week-ends au rythme du point de croix. En 2012 c'est le thème « Au fil des couleurs » qui s'est exposé dans 9 lieux et six localités, dont Soultz-sous-Forêts, grâce aux exposants venus de six pays et vingt départements français. C'est dans une salle de la maison rurale, qui elle aussi affichait complet, que le maire de Kutzenhausen, le président de l'AMROF et madame Kayser, l'âme de cette manifestation, ont lancé cette 8e édition, avec chaleur et en toute simplicité. Dans notre commune, c'est à la maison des associations que la manifestation a élu domicile cette année. L'année prochaine nous espérons lui donner à nouveau plus d'ampleur, soit à La Saline, soit au Pôle des services, soit, éventuellement, dans les deux endroits !



Rassemblement départemental des aînés ruraux à La Saline

Dès 9 heures 30 c'était l'effervescence sur le parvis de La Saline où les membres de l'association des aînés de Soultz recevaient leurs quelques 300 collègues venus de tout le département. Une journée qui a vu les congressistes s'intéresser à nombre de sujets, en particulier à la géothermie. A midi ce sont le Conseiller Général et le Maire qui ont entouré le Président départemental et la Présidente locale pour les discours de bienvenue et de présentation de la localité et du canton. Le Conseiller Général a également évoqué en quelques mots le politique du département envers les seniors. Bravo au club local des aînés ruraux pour son engagement qui nous a permis de recevoir à deux reprises en quelques années cette belle manifestation.



manifestations et animations

Au fil des actualités... en images !

1 12 août : Monsieur Florian a ouvert les portes de sa roseraie au public. Plus d'une trentaine de sortes de roses, réparties en 180 plants, se sont offertes à la vue et aux appréciations du public.



2 24 au 27 août : La Kirwe a été unanimement considérée comme un bon cru. Un stand du HBSK bien fréquenté, 250 portions servies par les sapeurs pompiers le dimanche, 350 repas écoulés par les quilleurs le lundi, une contribution du SEVEN à l'ambiance festive, il n'en fallait pas plus pour que les attractions foraines tirent également leur épingle du jeu.



3 9 septembre : un Bruehl plein à craquer, 120 exposants, près de 1.000 mètres linéaires de stand soit 50% de plus que l'année dernière, 600 repas vendus, une véritable invasion de visiteurs, en un mot un Marché aux puces et des produits du terroir comme nous n'en avons jamais connu à Soultz-sous-Forêts.



4 9 septembre : 30e Randonnée de l'Outre-Forêt. Près de 800 participants. Le VTT a tenu la vedette, mais avec 275 cyclistes la route n'a pas été ridicule et la marche commence à trouver toute sa place. Une trentième édition également fêtée à travers une impressionnante exposition de coupures de presse !

6 22 et 23 septembre : Dans le cadre du partenariat avec le 2^e régiment des Hussards, la ville de Soultz-sous-Forêts a répondu avec plaisir à l'invitation du régiment de tenir un stand lors des portes ouvertes au quartier Estienne à Oberhoffen.

7 22 octobre : à La Saline, moment d'émotion et de solidarité pour les élèves du 3^e cycle de l'école élémentaire avec la dictée ELA dans le cadre de la manifestation au profit des enfants atteints de leucodystrophie.

8 15 novembre : l'école maternelle n'a pas manqué de fêter la Saint Martin.

5 12 septembre : pour cause de multiples chantiers la foire trimestrielle du 12 septembre a dû migrer dans la rue du Frohnacker. Le dispositif a été reconduit en décembre afin de ne pas perturber le chantier du pôle scolaire et de la petite enfance. Espérons que nous avons retrouvé l'affluence de la photo prise en mars 2012.

9 17 novembre : l'association Ligne de vie a mobilisé les sapeurs pompiers de l'unité territoriale de Soultz-sous-Forêts et toute la population en faveur du Téléthon grâce à la traditionnelle course relais passant par les différentes localités de l'Unité Territoriale.



Soultz-sous-Forêts sur la toile



Le relais culturel de La Saline commence lui aussi à trouver sa place sur internet avec www.la-saline.com. En septembre ils ont été près de 600 à utiliser ce service pour se renseigner sur le contenu de la saison culturelle et les prochains spectacles.

La ville de Soultz-sous-Forêts est de plus en plus présente sur la toile ! En septembre 2012 le site www.soultzsousforets.fr a comptabilisé 3982 visites, soit près de 50% de plus qu'en septembre 2011. Le jour de la rentrée scolaire ils étaient 217, un record, à chercher de l'information sur le site.



Adapt'logis 67



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80 % !). Deux jeunes volontaires du Service Civique en mission pour aider les habitants dans leur démarche.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin, de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'ainés, etc.

Contacts :

Conseil Général du Bas-Rhin – Direction de l'habitat : logement@cg67.fr

Les volontaires du Service Civique :

Amandine STEINSOULTZ - 03.69.33.24.77

Sophie WACKENHEIM - 03.69.33.24.78



Invitation à la cérémonie de présentation des vœux 2012

Vous êtes, toutes et tous, cordialement invités à participer à la cérémonie de présentation des vœux de la municipalité pour 2013. **Elle se déroulera le vendredi 4 janvier, à partir de 20 heures, à La Saline.** La manifestation sera également l'occasion de s'adresser plus spécifiquement aux nouveaux arrivants.

Le discours du Maire sera suivi de la remise des prix des concours locaux du fleurissement et des illuminations.

A l'issue de la cérémonie l'assistance sera invitée à partager la galette des rois.



agenda 2013

JANVIER

- 4 Cérémonie des vœux et accueil des nouveaux arrivants à La Saline.
- 5 Fête de la Maison de retraite à La Saline.
- 6 OrgelTea Time avec Jean-Luc Iffrig.
- 10 Ciné regards "La désintégration" à La Saline.
- 12 « Les gens de... » par Les Sentiers du Théâtre à La Saline.
- 12-13 Atelier de pratique de la danse pour adultes à La Saline.
- 13 Tournoi de football seniors organisé par le F.C.S.K. à Kutzenhausen.
- 15 Connaissance du monde – La Russie aujourd'hui à La Saline.
- 15 École et cinéma "Vincent et moi" à La Saline.
- 17-18 École et cinéma "Vincent et moi" à La Saline.
- 18 Festival Décalages, Ciné-Théâtre « Super Hamlett » à Saverne.
- 21 Remise du Diplôme National du Brevet par le Collège de l'Outre-Forêt à La Saline.

25



Festival Décalages, Théâtre « Paranoid Factory Project » à La Saline.

- 27 Fête des personnes âgées à La Saline.
- 29 Ciné Loisirs, « Les cinq légendes » à La Saline.

FEVRIER

1



Jazz, « Rag'n boogie » à La Saline.

- 2 Dîner dansant organisé par le Tennis Club de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

- 3 Tournoi de belote organisé par le Pétanque Club à La Saline.

- 7 École et cinéma "Severn, la voix de nos enfants" à La Saline.

9



Tragédie-comédie, « Speed Dating » à La Saline.

- 10 Journée Cochonnailles organisée par le F.C.S.K. à Kutzenhausen.

- 13 OrgelTea Time avec Jean-Claude Huttchen.

- 14 Ciné regards, "Barbara" à La Saline.

- 16 Kesselfleisch organisé par la société d'aviculture.

- 19 Ciné Loisirs, « Les mondes de Ralph » à La Saline.

- 23-24 Concert de printemps de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts avec l'Ensemble Musical d'Harzwuet de Surbourg à La Saline.

MARS

- 2 Tournoi inter-association de Hockey en salle organisé par le Judo Club au gymnase du Sivu.

- 2 Théâtre, « Mes poupées ont beaucoup maigri, elles ne comprennent pas

les langues étrangères » à La Saline.

2

Boulettes de viande, section jeune F.C.S.K. à midi à La Saline.

9

Animation/Compétition des Mini-poussins du Judo Club à La Saline.

9-10

Théâtre alsacien organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

11

Ecole et cinéma "Almanya" à La Saline.

11

Cinéma et monde rural à La Saline.

12

Connaissance du monde – Qhapaq Nan La grande route inca à La Saline.

13

Marché trimestriel – Rue des Barons de Fleckenstein.

12

Ecole et cinéma "A pas de loup" à La Saline.

14-15

Ecole et cinéma "A pas de loup" à La Saline.

15-16

Théâtre alsacien organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

16-17

Atelier de pratique de la danse pour adultes à La Saline.

17

Journée en faveur des personnes handicapées, organisée par l'Amicale Cyclotouriste de Soultz-sous-Forêts à la salle des fêtes de Schoenenbourg.

19

Ciné Loisirs à La Saline.

22-23

Théâtre alsacien organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

23

Bourse aux vêtements à La Saline.

24

Théâtre alsacien organisé par la troupe théâtrale de la paroisse catholique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.

OrgelTea Time avec Guillaume Nussbaum.

27

Maastub un Witz à La Saline.

AVRIL

4

Ecole et cinéma "Hugo Cabret" à La Saline.

4

Ciné regards "L'éléphant blanc".

5

Chantons en alsacien, Serge Rieger et Salade mixte à La Saline.

6



Comédie, « Mademoiselle Mamselle, Masterclass 2 ! » à La Saline.

6

Compétition de District Poussin(e)s et benjamin(e)s du Judo Club à La Saline.

7

Courses Natures organisées par Les coureurs de la Saline.

7

Exposition Tout'Art à La Saline.

12



Danse-Musique-Théâtre, « Lacrimosa » à La Saline.

13

Loto-Bingo organisé par le F.C.S.K à Kutzenhausen.

16

Ciné Loisirs à La Saline.

20

Spectacle de l'association Cocktail Melodies « Tout un monde 2 » à La Saline

26

Kurtztheater à La Saline.

30

Concert des D'Rhinwaggés à La Saline.

MAT

- 1 Maikür, avec la traditionnelle soupe de pois à l'arrivée, organisée par le Club Vosgien.
- 2 Conte « Galou le berger » à La Saline.
- 5 Fête annuelle de la paroisse protestante à La Saline.
- 8 Fête du Sport et des Associations organisée par l'OMACSL au Bruehl.
- 9 OrgelTea Time.
- 13-14 Théâtre « Bazar » à La Saline.
- 17 Hommage à André Weckmann à La Saline.
- 18 Concert de l'harmonie Concordia à La Saline.
- 21 Ciné Loisirs à La Saline.
- 22 Mamma Mia à la Saline.
- 23 Ciné regards « La part des anges » à la Saline.
- 24 Ecole et cinéma « Les 3 brigands » à La Saline.
- 27-28 Ecole et cinéma « Les 3 brigands » à La Saline.
- 31 Chanson pop – « Mat sous la douche » à La Saline.



- 31 Concours de Pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.
- 31 Concert de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts avec le Chœur biélorusse « Classic » de Minsk à l'église protestante de Haguenau.

JUIN

- 1 Participation de l'Ensemble Vocal de Soultz-sous-Forêts au concert de clôture du 4ème Festival International de Chant Choral de Bade au Théâtre de plain air à Oetigheim (Allemagne).
- 2 Fête de la moto organisée par les Free Riders.
- 5 Marché trimestriel – Rue des Barons de Fleckenstein.
- 8 23èmes Courses Populaires organisées par l'OMACSL à la Saline et au Bruehl.
- 11 Soirée artistique du collège de l'Outre-Forêt à La Saline.
- 18 Ciné Loisirs à la Saline.
- 21 Fête de la musique.
- OrgelTea Time avec Daniel Blocher et Gérard Klein.
- 22-23 Carrefour des Arts 2013, « Hohwiller, village fleuri » présenté par l'association Arts et Peinture.
- 22-23 Spectacle de l'association Pointes de pieds à la MAC de Bischwiller.
- 28 Fête de l'école élémentaire à La Saline.
- 28 Concours de Pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.
- 29 Fête de l'école maternelle à La Saline.
- 30 Concert de l'école de musique de Soultz-sous-Forêts à La Saline.
- 30 Fête de la paroisse catholique.

JUILLET

- 13 Festivités de la Fête Nationale du 14 Juillet au Bruehl.

AOÛT

- 18 28ème Grand Prix de Soultz-sous-Forêts, organisé par le Vélo Club Nord Alsace.
- 24 } Kirwe à la place du Général De Gaulle et à la Saline.
- 25 }
- 26 }
- 27 Kirwemonda organisé par le Moto Club « Les Free Riders ».

SEPTEMBRE

- 8 32ème Randonnée Cyclo de l'Outre-Forêt (vélo route et VTT), organisée par l'Amicale Cyclotouriste à La Saline.
- 11 Marché trimestriel – Rue des Barons de Fleckenstein.
- 14 Présentation de la saison culturelle à La Saline.
- 15 11ème vide-greniers et marché du terroir organisé par l'Association de défense et de promotion de la ligne ferroviaire Haguenau-Wissembourg et le Moto Club Free Rider de Soultz-sous-Forêts.
- OrgelTea Time.
- 20 Concours de Pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.

OCTOBRE

- 6 Fête paroissiale de la paroisse de Hohwiller à Reimerswiller.
- 18 Concours de Pétanque ouvert à tous à 19h au Bruehl.
- 25-27 Festival du Point de Croix.
- 26 13ème LOTO organisé par le Tennis de table à la Saline.

NOVEMBRE

- 1-3 Festival du Point de Croix à La Saline.
- 9 Journée Kesselfleisch et Estomac de Porc farci organisée par le F.C.S.K au Clubhouse de Soultz-sous-Forêts.
- 9-10 Inauguration de l'orgue restauré et Commémoration du centenaire de la restauration de l'église protestante
- 11 Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 au monument aux morts.
- 16 Téléthon des pompiers organisé par l'association « Ligne de Vie ».
- 23 Soirée beaujolais nouveau organisée par le F.C.S.K. au Club House.
- 29 Allumage de la 1ère bougie de l'avent.
- 30 Chanter Noël à La Saline.

DÉCEMBRE

- 1 Chanter Noël à La Saline.
- ★ 4 Marché trimestriel – Rue des Barons de Fleckenstein.
- ★ 7 Loto Bingo organisé par le F.C.S.K à la salle des fêtes de Kutzenhausen.
- 7-8 ★ TRADI'SONS de Noël.
- 14-15 TRADI'SONS de Noël.
- 21-22 TRADI'SONS de Noël.
- 26-27 Tournoi de Football en salle organisé par le Handball Club de Soultz-sous-Forêts / Kutzenhausen au gymnase du SIVU.

Soultz-sous-Forêts



Naissances

Abdurrahim AKALIN	22 novembre 2011	Antonin MOUGEOT	2 juin 2012
Elina NOGUEIRA	23 novembre 2011	Emric LESCOT CONRATH	6 juin 2012
Noah JACQUES	19 décembre 2011	Clara SCHEIB	11 juin 2012
Mathéo SAUTIERE	4 janvier 2012	Fatih AKALIN	17 juillet 2012
Matéo AYDIN	12 janvier 2012	Lila ROECKEL	29 août 2012
Lola ARMENDINGER	20 janvier 2012	Sacha ROUDOUIN	31 août 2012
Alaïs LAJARIN	21 janvier 2012	Lily MESSMER	4 septembre 2012
Séréna ZINCK	13 février 2012	Tristan WALTHER	4 septembre 2012
Eden HEILMANN	27 février 2012	Marine ESCHENBRENNER	7 septembre 2012
Louise FAULLIMMEL	3 mars 2012	Valentin LUPFER	13 septembre 2012
Sophie RIVET	5 mars 2012	Béni-David OURAGA	29 septembre 2012
Eliot WANDER	6 mars 2012	Maxime de HATTEN	6 octobre 2012
Noah COUSIN	8 mars 2012	Jonas KREISS	14 octobre 2012
Yusuf AKALIN	9 mars 2012	Estéban ROTH	27 octobre 2012
Hugo HITZIGER	10 mars 2012	Soren HERVIOU	30 octobre 2012
Léa PERROT SERRE	22 avril 2012	Iloé ROCHE	1er novembre 2012
Angéline JAWORSKI	12 mai 2012	Lucie MATHES	12 novembre 2012
Noah KOEHL LANDRY	19 mai 2012		



Mariages

Sabrina KRAEMER/David CARTON	24 mars 2012	Dorothee KLEIN/Nicolas LUTZ	4 août 2012
Johanna FLAMENT/Sydney NICLAS	21 avril 2012	Noémie SCHEFFLER/Ludovic LEMARCHAND	9 août 2012
Stéphanie CLAUSS/Antoine BRUDER	23 juin 2012	Audrey BEYER/Gwenael LOISEL	25 août 2012
Laetitia HIMMEL/Roland HAUS	7 juillet 2012	Mélanie BRAHIMI/Fabien VIOLI	25 août 2012
Nathalie WEISE/Michael KOBER	7 juillet 2012	Virginie ROOS/Adrien SCHWOERER	25 août 2012
Cathie RINCKEL/Eric GEIGER	21 juillet 2012	Lucie LESCOT/Guillaume CONRATH	8 septembre 2012
Roomila NAËCK/Jean-Marc GINOX	21 juillet 2012		



Décès

Louise GORGUS-JUNG	2 décembre 2011	Salomé JUNG-CLAUSS	7 juin 2012
Marie WEBER-WENGERT	5 décembre 2011	Adèle WEBER	7 juillet 2012
Robert SCHNEIDER	1er février 2012	Anne-Marie SCHLEGEL-BUCHERT	17 juillet 2012
Lydia HOUPERT-MOSER	16 février 2012	Alfred HEY	21 juillet 2012
Jean Paul NUSSBAUM	8 mars 2012	Ernest PETER	13 août 2012
Marie-Madeleine FISCHER-SCHOPP	3 avril 2012	Lydie SCHMITT-VOELKER	28 août 2012
Charles LINCK	20 avril 2012	Ernest CLAUSS	3 septembre 2012
Berthe STUTZMANN-EICHENLAUB	20 avril 2012	Georges GASSMANN	29 septembre 2012
Frédérique KINDELBERGER		Joseph SCHAAF	27 octobre 2012
WAGNER-SOMMER	27 avril 2012	Antoine STOLTZ	30 octobre 2012
Alfred RUFFY	3 juin 2012	Christiane KOCHER-SCHMITT	15 novembre 2012

Hohwiller



Naissances

Naomi ENGEL	2 décembre 2011	Lucie DELEBECQUE	17 juillet 2012
Clément BISSERIE	21 février 2012	Rose BECKER	22 juillet 2012
Joris SPIELMANN	27 mars 2012	Louis LOEBS	18 novembre 2012
Pénélope ROTT	5 juillet 2012		



Mariages

Charlène SAUTIERE-DUVILIER/François MORELLE	18 août 2012	Anaïs LEFEVRE/Andy WRIGHT	29 septembre 2012
---	--------------	---------------------------	-------------------



Décès

Louise STUDER-SCHAEFFER	24 mars 2012	Albert HEINRICH	10 novembre 2012
-------------------------	--------------	-----------------	------------------

Le défi du « Jardin de La Saline »

L'aménagement et l'animation du centre ville sont devenus des enjeux majeurs pour les localités d'une certaine taille. Niederbronn les Bains a mené à bien son projet dans le cadre d'un FISAC – Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce -. Woerth a engagé une action d'acquisition des bâtiments du centre ville et affiche l'ambition de reconnecter le cœur de la cité à la zone commerciale par l'intermédiaire d'une large opération de ré-urbanisation. Betschdorf tente de créer une centralité et étudie, avec l'appui de la communauté de communes, le rôle que pourrait jouer la friche de Cerabati dans cette démarche.

Le projet du « Jardin de la Saline » s'inscrit dans ce mouvement. Il a vocation à capitaliser sur la présence du supermarché de centre ville pour dynamiser et irriguer l'ensemble de l'infrastructure commerciale de Soultz-sous-Forêts. Il constitue également une opportunité pour façonner une nouvelle image, à la fois urbaine et paysagère, de ce vallon le long du Seltzbach qui sépare le nord et le sud de notre agglomération. Enfin il répond à l'impérieuse nécessité de créer un pôle commercial urbain dans notre cité, la recommandation majeure de l'étude sur le commerce local réalisée par la communauté de communes du Soultzerland.

La réalisation de ce programme se fera en plusieurs étapes, et s'étalera sur plusieurs années. Son impact dépassera évidemment le strict périmètre communal. La communauté de communes doit-elle de ce fait être partie prenante dans ce type de dossier ? A Woerth la communauté de communes de Sauer Pechelbronn semble répondre par l'affirmative. A Betschdorf, le Hattgau a accepté de financer l'étude d'opportunité concernant l'avenir de la friche de Cerabati. La question devra donc trouver toute sa place dans la charte de la nouvelle communauté de communes, actuellement en discussion.

En attendant le conseil municipal a décidé, sans attendre, de poser les premiers jalons du « Jardin de La Saline ».

L'équipe Energies Nouvelles vous souhaite, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 2013.

Denise EHRHARD, Céline GEFFROY, Lucienne HAAS, Eric HUBERT, Pierre MAMMOSSER, Thomas RUBY,
Marie José SCHALLER, Christophe SCHIMPF, Jean-Michel STEPHAN, Dominique STOHR

Entre lenteurs et précipitations

« Traîne, traîne, traîne donc, c'est le refrain de la limace », chantait-on jadis lorsque l'on parlait de lenteur. C'est un peu ainsi que notre maire et ses adjoints voient arriver à terme leurs milles projets. La mairie, appelée pompeusement Maison des services, n'en finit pas de finir, même si la perception s'y installe « déjà » pour essuyer les plâtres. Déjà, puisque ce chantier, décidé en conseil municipal en juillet 2009, annoncé à 1,3 millions d'euros sur 11 mois, devrait s'achever après presque 3 ans et avec un budget incontrôlé.

On ne compte plus les avenants suite à des travaux supplémentaires provenant d'oublis, d'un manque de méthode et d'incompétences. Ces dépassements fleurissent : ils sont même rapides et vertigineux. Des dépenses sans compter mais comment soigner une telle hémorragie financière ? Par une transfusion du contribuable à la collectivité. La crise a bon dos.

On ne traîne cependant pas partout. Ainsi, citons les bacs en bois, qui comme un air de deuil, entassés rue des barons de Fleckenstein n'ont pas arrangé le fleurissement, ni le stationnement. Au départ, comme pour rattraper le retard d'autres projets, on se précipite : tout doit être installé en quelques jours en juin : alors que Noël s'approche, le chantier se termine enfin. Le seul gagnant sera là encore le bureau d'études. Mastoc et sans élégance ces bacs gênent surtout la circulation. Serait-ce le but recherché ? Pas d'inquiétude : le temps, le salage et surtout les chocs des voitures et camions les remettront vite en cause. Le retard dans l'installation est-il vraiment seul responsable de la régression du fleurissement dans l'ensemble de la commune ? On peut en douter.

En parallèle, une nouvelle espèce de fleurs se propage : les poteaux de protection pour la circulation piétonne se multiplient allègrement. La sécurité de nos enfants n'en est pas pour autant assurée : ainsi autour de l'école ! Une 3^e grue tombera-t-elle sur l'école ? Dans ce capharnaüm, le béton règne en maître et la boue amuse nos chérubins. Nous pourrions encore évoquer les autres rêves du maire mais arrêtons là nos tristes constats car il est un temps pour tout. Malgré cela, nous osons vous souhaiter, à toutes et à tous, un merveilleux Noël et une nouvelle année pleine d'espoir pour que Soultz et sa région redeviennent un endroit où il fait bon et bien vivre. Alles Guede fuer 2013 !

Alfred SCHMITT – Jean-Paul BOISSARIE – Christian KLIPFEL
Claude LINDER – Jean-Laurent VONAU – Christian WAGNER

Du 30 novembre au 23 décembre 2012



Tradi'sons de Noël

à Soultz-sous-Forêts

1346 : les Mystères du Noël Médiéval

★ Théâtre "Conte à rebours"

Dim 9, 16 et 23 à 17h - La Saline

★ Contes pour enfants

Sam 15 à 15h - Histoires de sapin - Médiathèque

Sam 22 à 15h - Contes de neige et de bois - Médiathèque

★ Concert de Noël

Dim 9 à 15h - Ecole de musique de Soultz-sous-Forêts - Eglise protestante

Dim 16 à 16h - Choeur d'hommes Concordia de Sessenheim - Eglise catholique

★ Marché de Noël animé

Sam 8, 15 et 22 de 16h30 à 19h30 et dim 9, 16 et 23 de 14h à 19h

Danses, sculpture de la crèche - Place du Général de Gaulle

★ Ateliers pour adultes et enfants

Sam 8, 15 et dim 9, 16 - bricolages pour enfants

Dim 9 - fabrication de chocolats pour enfants

Sam 15, 22 et dim 16, 23 - fabrication de foie gras au torchon

★ Allumage des bougies de l'Avent

30/11 à 18h30, 6/12 à 18h30, 16/12 à 18h30, 23/12 à 18h30

avec animations musicales - Place du Général de Gaulle

★ Ouverture du calendrier de l'Avent

30/11 à 17h30, 6/12 à 16h15, 15/12 à 16h

et 22/12 à 16h - Maison des associations

★ Expositions et animations d'artistes

Sam 8, 15 et 22 de 16h30 à 19h30 - La Saline

Dim 9, 16 et 23 de 14h à 19h - La Saline

LA SALINE

Renseignements : 03 88 80 47 23

Programme complet sur : www.la-saline.com

OFFICE DE TOURISME
DU SOULTZERLAND

